



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE KAFFRINE
DEPARTEMENT DE KOUNGHEUL
ARRONDISSEMENT D'IDA MOURIDE
COMMUNE D'IDA MOURIDE

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL (PDC)

Elaboré avec l'appui du Programme National de Développement Local (PNDL)

août 2017

SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	5
LISTE DES FIGURES.....	8
LISTE DES CARTES.....	8
INTROCUCTION.....	9
PREMIERE PARTIE : METHODOLOGIE ET PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE.....	11
I. METHODOLOGIE.....	12
I.1. PHASE PREPARATOIRE.....	12
I.2. PHASE DIAGNOSTIC.....	12
I.3. PHASE PLANIFICATION.....	13
I.4. PHASE VALIDATION DU PDC.....	14
I.5. LIMITES DE L'ELABORATION DU PDC	14
II. PRESENTATION DE LA COMMUNE DE IDA MOURIDE.....	15
2.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE.....	15
2.2. MILIEU PHYSIQUE.....	16
2.2.1. Relief et climat.....	16
2.2.2. Typologie des sols.....	16
2.2.3. Les vents:	16
2.2.4. Pluviométrie	16
2.2.5. Végétation.....	17
2.2.6. Faune et l'avifaune.....	17
2.2.7 Ressources en eau.....	17
2.3. MILIEU HUMAIN.....	17
• Structure et composition de la population	18
• Mouvement de la population	18
DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE DE IDA MOURIDE	19
III. PROFIL SOCIAL	20
3.1. EDUCATION.....	20
3.1.1. Préscolaire.....	20
3.1.2 Cycle élémentaire.....	21
3.1.3 Cycle moyen	22

3.1.4 Ecoles franco-arabes et Daaras.....	23
3.1.5 Alphabétisation et Formation professionnelle.....	24
3.2. SANTE.....	25
3.3. HYDRAULIQUE.....	27
3.4. JEUNESSE, SPORTS, LOISIRS, CULTURE.....	29
3.5. GENRE ET PROTECTION DES COUCHES VULNERABLES	30
3.6. ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE.....	32
3.6.1. Foresterie.....	32
3.6.2. Hygiène et Assainissement	32
3.6.3. Energie.....	33
3.6.4. Vulnérabilité de la résilience face au Changement Climatique	33
IV. PROFIL ECONOMIQUE	39
4.1. SECTEURS PRODUCTIFS.....	39
4.1.1. Agriculture.....	39
4.1.2. Elevage.....	41
4.1.3. Commerce et Artisanat	43
4.2. SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION.....	45
4.2.1. Technologies de l'information et de la communication et services financiers.....	45
4.2.2. Transport et Tourisme.....	45
V. PROFIL GOUVERNANCE.....	47
5.1. PROFIL DES ELUS.....	47
5.2. DISPOSITIF DE BONNE GOUVERNANCE	49
5.2.1. Fonctionnement du conseil municipal.....	49
5.2.2. Société civile et dynamiques locales.....	49
5.2.3. Coopération décentralisée.....	51
5.3. GOUVERNANCE BUDGETAIRE	52
5.4. PERFORMANCE DE LA COMMUNE.....	53
TROISIEME PARTIE: PERSPECTIVE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE	55
VI. PROJECTIONS SCHEMATIQUES DU PLAN DE DEVELOPPEMENT	55
6.1. VISION DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE A LONG TERME	55
6.2. OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT	56
6.3. PROGRAMME PAR AXES DE DEVELOPPEMENT	57
QUATRIEME PARTIE : MISE EN OEUVRE DU PDC ET MECANISME DE SUIVI.....	59
VII. MISE EN ŒUVRE DU PIL.....	59

7.1.	ANALYSE DU PIL.....	59
7.2.	STRATEGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES.....	60
7.3.	MECANISME DE GESTION ET MISE EN OEUVRE	61
7.4.	CONSEIL MUNICIPAL	61
7.5.	MECANISME DE SUIVI-EVALUATION.....	62
7.5.1.	Suivi de la mise en œuvre du plan	62
7.5.2.	Evaluation du plan.....	62
CONCLUSION		64
BUDGET PLANIFICATION COMMUNE DE IDA MOURIDE (2018-2022).....		65

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AEP	Adduction d'Eau Potable
AGR	Activités Génératrices de Revenus
ANACIM	Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
APE	Association des Parents d'Elèves
APR	Alliance Pour la République
ARD	Agence Régionale de Développement
ASC	Association Sportive et Culturelle
BF	Borne Fontaine
CADL	Centre d'Appui au Développement Local
CAF	Classe d'Alphabétisation Fonctionnelle
CCC	Communication pour un Changement de Comportement
CCL	Cadre de Concertation Local
CEM	Collège d'Enseignement Moyen
CEPS	Comité Elargie de Planification et de Suivi évaluation
CFEE	Certificat de Fin d'Etude Elémentaire
CG	Comité de Gestion
CGE	Comité de Gestion des Ecoles
CI	Cours d'Initiation
CL	Collectivité Locale
CLJ	Conseil Local de la Jeunesse
CMS	Crédit Mutuel du Sénégal
CS	Comité de Santé
CTP	Case des Tout Petit
CVD	Comité Villageois de Développement
DFC	Décentralisation des Fonds Climat
DIP	Diagnostic Institutionnel Participatif
DP	Diagnostic Participatif
DSDOM	Dispensateur de Soins à Domicile
DSRP	Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
ECB	Ecole Communautaire de Base
EFA	Ecole Franco-Arabe
FDD	Fond de Dotation de la Décentralisation
FFOM	Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GPF	Groupement de Promotion Féminine
ICP	Infirmier Chef de Poste
IEC	Information Education Communication
IED	Innovation Environnement Développement
IEF	Inspection de l'Education et de la formation
IMF	Institution de Micro Finance
IR2P	Inventaire rapide du Potentiel de la Plateforme

MEC	Mutuelle d'Epargne et de Crédit
MPP	Mesure des Performances Publiques
NF	Non Fonctionnel
O.F	Organisation Féminine
O.R	Organisation Religieuse
OCB	Organisation Communautaire de base
ODD	Objectifs de Développement Durable
OFOR	Office des Forages Ruraux
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAFA	Projet d'appui aux filières agricoles
PAS	Politique d'Ajustement Structurelle
PASA	Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire
PDC	Plan de Développement Communal
PIA	Plan d'Investissement Annuel
PIB	Produit Intérieur Brut
PIL	Plan d'investissement Local
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PMI	Petite et Moyenne Industrie
PNB	Produit National Brut
PNDL	Programme Nationale de Développement Local
PNDS	Plan National de Développement Sanitaire
PRDI	Plan Régional de Développement Intégré
PSE	Plan Sénégal Emergent
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RN1	Route Nationale 1
SM	Secrétaire Municipal
SNEEG	Stratégie Nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre
STD	Service Technique Déconcentré
TAM	Taux d'Accroissement Moyen
TBPS	Taux Brute de Prés scolarisation
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TIC	Technologie de l'Information et de la communication
UDAM	Unité Départementale d'Assurance Maladie

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1: EVOLUTION DE LA POPULATION DE IDA MOURIDE	18
TABLEAU 2: INDICATEURS POUR L'ELEMENTAIRE	21
TABLEAU 3: INDICATEURS POUR LE MOYEN	22
TABLEAU 4: INDICATEURS POUR LES ECOLES FRANCO-ARABES ET DAARAS	23
TABLEAU 5: DIAGNOSTIC DU SECTEUR DE L'EDUCATION	24
TABLEAU 6: LES SERVICES OFFERTS AU NIVEAU DU POSTE DE SANTE	26
TABLEAU 7: DIAGNOSTIC DU SECTEUR DE LA SANTE.....	26
TABLEAU 8: DIAGNOSTIC DU SECTEUR HYDRAULIQUE.....	29
TABLEAU 9: DIAGNOSTIC DU SECTEUR DE LA JEUNESSE-SPORT-LOISIR-CULTURE	30
TABLEAU 10: DIAGNOSTIC DU SECTEUR GENRE ET PROTECTION DES PERSONNES VULNERABLES	31
TABLEAU 11: DIAGNOSTIC DE LA VULNERABILITE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	34
TABLEAU 12: REALISATION DES PARTENAIRES	37
TABLEAU 13: DIAGNOSTIC DU SECTEUR ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE	37
TABLEAU 14: DIAGNOSTIC DU SECTEUR DE L'AGRICULTURE.....	40
TABLEAU 15 : COMPOSITION DU CHEPTEL	41
TABLEAU 16 : DIAGNOSTIC DU SECTEUR DE L'ELEVAGE	42
TABLEAU 17 : DIAGNOSTIC DU SECTEUR COMMERCIAL ET DE L'ARTISANAT	44
TABLEAU 18: DIAGNOSTIC DU TRANSPORT-TIC-IMF	46
TABLEAU 19: REPARTITION DES CONSEILLERS PAR SEXE.....	47
TABLEAU 20 : REPARTITION DES CONSEILLERS PAR ZONE.....	47
TABLEAU 21: REPARTITION DES CONSEILLERS PAR TRANCHE D'AGE	48
TABLEAU 22: NIVEAU D'ETUDE DES CONSEILLERS.....	48
TABLEAU 23: DIAGNOSTIC DE LA SITUATION BUDGETAIRE DE LA COMMUNE	52
TABLEAU 24: DIAGNOSTIC DE LA MAIRIE DE IDA MOURIDE.....	53
TABLEAU 25: SCHEMA DE LA VISION PROGRAMMATIQUE A L'HORIZON 2027	57
TABLEAU 26: LECTURE ANNUELLE DU PIL.....	59
TABLEAU 27: LECTURE DU PIL PAR AXES	59
TABLEAU 28 : PLAN PRIORITAIRE D'ACTION 2018-2022	65

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1: PROCESSUS D'ELABORATION DU PDC.....	12
FIGURE 2: PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL (PIL).....	59

LISTE DES CARTES

CARTE 1: LOCALISATION DE LA COMMUNE DE IDA MOURIDE	15
CARTE 2: INFRASTRUCTURES SCOLAIRES	20
CARTE 3: INFRASTRUCTURES SANITAIRES.....	25
CARTE 4: INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES.....	28
CARTE 5 : RESSOURCES FORESTIERES	32

INTROCUCTION

La planification est une compétence transférée aux collectivités locales. Ces dernières sont cependant toujours dépendantes de l'Etat en matière de ressources financières et de ressources humaines qualifiées.

Or la maîtrise d'une bonne planification est un impératif pour le développement harmonieux des collectivités locales. C'est pourquoi la mise à la disposition des acteurs locaux d'outils de planification est devenue une nécessité.

En effet, l'exercice de planification implique l'usage de connaissances antérieures, qu'elles soient empiriques ou scientifiques. Il découle de ce constat, des limites des stratégies de développement local adaptées au cours des deux premières décennies qui ont suivi les indépendances des pays de l'Afrique de l'ouest francophone.

Ces stratégies étaient bâties à partir de la conception selon laquelle c'est l'Etat qui, d'un modèle préconçu, définit les orientations et décide des actions les plus appropriées de même que la manière dont ces actions sont menées. Une telle approche ne laissait aucune place à la participation des populations aux processus de prise de décisions.

9

Face aux nombreux échecs qui ont suivi les programmes conçus dans ce cadre, il s'est avéré nécessaire de reconsidérer la manière dont ces programmes étaient conçus afin de tenir plus en compte des aspirations et des besoins des communautés à la base.

La décentralisation est une politique qui a suivi un processus très long au Sénégal passant des communes de plein exercice aux communautés rurales puis à la conception actuelle avec la communalisation intégrale. Ce processus de décentralisation consiste essentiellement à une responsabilisation des populations dans l'organisation, la gestion et le développement de leur localité. Ainsi, des assemblées locales dotées de la «*personnalité morale et de l'autonomie financière*» ont été créées afin de promouvoir un développement local basé sur la gestion de proximité des préoccupations des populations.

Par ailleurs, l'autonomie financière assortie de la complexité des intérêts des acteurs et de la multiplicité des projets locaux à réaliser, a mis en évidence la nécessité de planifier le développement local. Ainsi, les communes ont en charge la planification de leur

développement notamment par le biais de la réalisation des plans de développements communaux (PDC).

C'est dans ce contexte que la commune d'Ida Mouride a bénéficié d'un appui financier du PNDL pour la réalisation de son plan de développement communal.

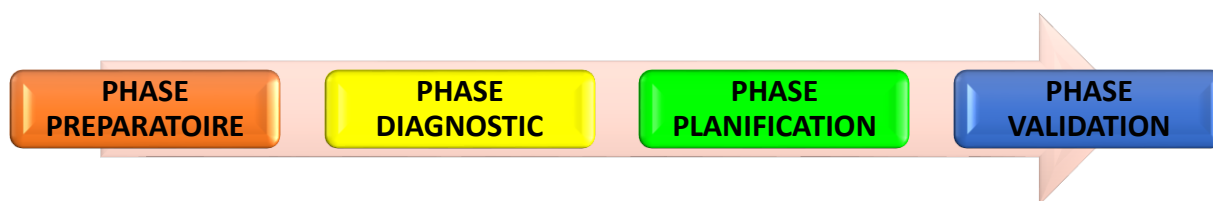
L'objectif de cette initiative est de se doter de véritables outils de planification aptes à construire une vision globale et concertée du développement local à l'échelle de la localité et de lui permettre de promouvoir ainsi des programmes et projets suffisamment articulés d'une part aux besoins et aspirations de leurs citoyens, à ceux des communautés de base qui vivent dans leurs arrières pays et d'autre part aux orientations nationales.

PREMIERE PARTIE : METHODOLOGIE ET PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

I. METHODOLOGIE

Le processus d'élaboration du PDC a été participatif et inclusif. Il a ainsi donné l'opportunité à tous les acteurs locaux (élus, OCB, opérateurs économiques, groupes vulnérables) de nouer un dialogue et de se concerter sur les problématiques majeures du développement de la commune afin de formuler des stratégies d'actions pertinentes. Le PDC a été élaboré à travers un processus décliné en plusieurs phases :

Figure 1: Processus d'élaboration du PDC



1.1. PHASE PREPARATOIRE

La réussite de l'ensemble du processus dépend de la qualité de cette phase. Elle est articulée autour des activités suivantes :

- Prise de décision de la commune d'élaborer l'outil de planification et mise en place de la commission élargie de planification et de suivi-évaluation (CEPS) ;
- L'organisation de l'atelier de lancement qui a permis d'échanger avec les acteurs locaux sur les objectifs, les principes et la démarche d'élaboration du PDC;
- Le recrutement et la formation de 10 enquêteurs locaux sur les outils de collecte de données ;
- La revue documentaire qui permet d'avoir une idée sur les écrits et données disponibles

1.2. PHASE DIAGNOSTIC

L'inventaire de l'ensemble des activités de la commune, des infrastructures et équipements a été fait pour avoir une idée sur les cibles.

A ce niveau l'outil innovant à travers un formulaire: l'Inventaire Rapide du Potentiel de la Plateforme (IR2P) est confectionné pour les personnes ressources et les groupes dépositaires d'enjeux mais aussi les structures internes comme externes. Les cibles étaient les acteurs de l'économie locale (agriculteurs, éleveurs, commerçant etc...), les Organisations communautaires de base (OCB), les structures administratives et enfin, les personnes

ressources pour l'historique, les cartes des ressources, diagramme de Venn, les flux et les compléments d'informations.

Concernant le diagnostic participatif, il a été mené selon une approche zonale devant permettre une meilleure prise en compte des spécificités des espaces géographiques, le plan ayant pour objectif une correction des disparités spatiales.

En outre, l'approche intègre une analyse approfondie des questions liées à l'environnement et à la gestion des ressources naturelles.

Les données et informations recueillies dans ces différentes zones sont importantes dans la mesure où tous les acteurs ont été touchés et ont servi de bases pour les différents diagnostics sectoriels, garantissant ainsi la fiabilité et la pertinence du travail ainsi fait.

Image 1 : Séance de Diagnostic Participatif (DP) dans la zone de IDA MOURIDE et élaboration du diagramme de Venn et de flux



Source: Enquête PDC Ida Mouride 2017

1.3. PHASE PLANIFICATION

C'est une phase d'arbitrage entre les différentes propositions issues des conférences thématiques où le conseil municipal met à profit les avis éclairés des personnes ressources issues des STD, OSC et du secteur privé pour :

- ✓ Définir une vision de développement à long terme
- ✓ Recentrer les axes stratégiques et objectifs de développement

- ✓ Et dégager des programmes d'actions prioritaires à moyen terme dans les domaines des investissements, de l'entretien et de la maintenance, de la bonne gouvernance, de la mobilisation et de la gestion des ressources.

Les projets pertinents de dimension économique articulée autour du partenariat public-privé, intercommunautaire ont été fortement encouragés.

La sélection et la programmation des projets se sont faites sur la base de deux supports : le cadrage budgétaire et les critères de sélection.

1.4. PHASE VALIDATION DU PDC

La restitution est une étape qui a consisté à exposer aux populations toutes les informations qui ont été recueillies lors de la phase de diagnostic. Cela a permis de recueillir leurs amendements qui ont été pris en compte lors de la finalisation du document.

Lors de la restitution tous les segments de la population et les autres acteurs furent représentés. Ainsi, on pouvait noter la présence des services techniques, le sous-préfet, des étudiants, les conseillers, les OCB, et les acteurs des différents secteurs d'activités.

Conformément aux recommandations issues des ateliers méthodologiques, la restitution a été appliquée à toutes les étapes du processus.

Sur la base du rapport diagnostic et la planification validée et définie par le conseil municipal, il est procédé à l'élaboration du draft du PDC qui est ensuite restitué au conseil pour valider les résultats du processus participatif de planification (éléments de diagnostics, objectifs, stratégies et actions) et son adoption.

Une fois adopté, il sera transmis au sous-préfet d'Ida Mouride pour approbation.

1.5. LIMITES DE L'ELABORATION DU PDC

Dans l'exercice de nos activités, la principale difficulté rencontrée a été la perte de données au moment du téléchargement ce qui nous a obligé à retourner sur le terrain pour complément d'informations et cela a un effet sur la rédaction.

II. PRESENTATION DE LA COMMUNE DE IDA MOURIDE

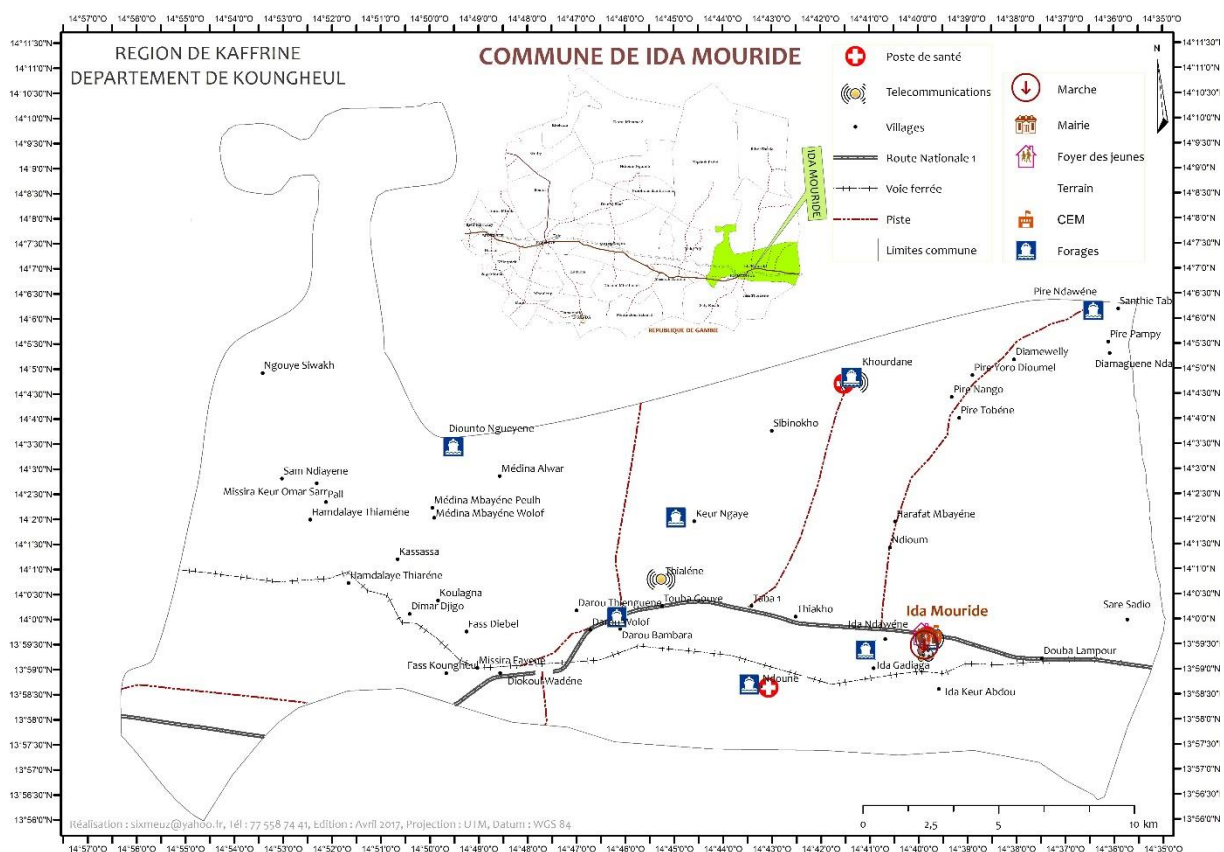
2.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE

Couvrant une superficie d'environ de 450 km², la commune de IDA MOURIDE relève du département de Kounghoul. Elle est limitée:

- A l'Est, par la région de Tambacounda
- A l'ouest, par les communes de Saly Escale et de Maka Yop
- Au Nord, par la commune de Lour Escale
- Au Sud, par la commune de Fass Thiéckène

Elle est traversée d'Ouest en Est par la RN1 sur 26 km ; et distante de Kaffrine de 100 km et de Kaolack de 168 km.

Carte 1: Localisation de la commune de Ida Mouride



Source: Enquête PDC Ida Mouride 2017

La commune est constituée de 51 villages, répartis dans quatre (4) zones distinctes : Diounto (20 villages), Pire Ndawène (9 villages), Ida Mouride (12 villages), Touba Gouye (10 villages). On dénombre, ainsi 1283 concessions et 2149 ménages

2.2. MILIEU PHYSIQUE

2.2.1. Relief et climat

Le relief est plat sur la quasi-totalité des zones éco-géographique avec un climat de type soudano-sahélien, caractérisé par deux saisons :

- ⇒ une saison des pluies qui va de juin à octobre et
- ⇒ une saison sèche allant de Novembre à de Mai.

Les températures subissent des variations entre les différentes saisons (20° et 35°) connaissant quelquefois des pics de plus de 40°C.

Les vents dominants sont la mousson et l'alizé continental qui marque la fin des périodes pluvieuses.

2.2.2. Typologie des sols

On distingue deux types de sols :

- Les sols « Deck-Dior » ou sols sablo-argileux représentent 86% des terres cultivables, ils sont propices aux cultures céréalières (mils, mais, sorgho, niébé, sésame,...)
- Les sols Deck ou argileux qu'on retrouve près des bas-fonds sont plus propices aux cultures de tubercules (igname, patate, pomme de terre,...)

2.2.3. Les vents:

L'harmattan et la mousson soufflent alternativement pendant l'année toutefois avec des irrégularités liées aux effets des changements climatiques :

- L'harmattan, vent chaud et sec prédomine entre février et juin, élève les températures jusqu'à 40°C ;
- La mousson vent frais et humide souffle entre les mois de Juin et Juillet avec des élévations périodiques de la température vers l'approche de l'hivernage.

2.2.4. Pluviométrie

Le cycle pluviométrique est irrégulier ces cinq (05) dernières années avec une moyenne de 670 mm en 35 jours. L'agriculture fortement dépendante est influencée par les retards et arrêts précoces des pluies.

2.2.5. Végétation

La végétation est riche et diversifiée et composée essentiellement de strates arbustives, arborées et herbacées (le Véne, le figuier, le mbéép, l'alome, le soump, le dimb, le jujubier, le tamarinier et le baobab, le leungue, le Kinkéliba, le nguer). La forêt, dans sa composante offre une belle allure avec une zone classée à cheval avec la région de Tambacounda (zone de Koumpentoum) fortement fréquentée par les agropasteurs, les forestiers, les touristes subissant, ainsi les effets pervers liés aux changements climatiques et anthropiques (érosion, feux de brousse, surexploitation, coupe abusive...).

2.2.6. Faune et l'avifaune

La faune est constituée d'espèces sauvages tels les biches, les chacals, les phacochères, les serpents, les renards, les hyènes, les lièvres, les singes,...

L'avifaune se perpétue à travers l'importance des gîtes et les zones de nidification. Les espèces dominantes sont des pintades, des outardes, les perdrix, des pigeons et autres espèces,...

2.2.7 Ressources en eau

Hydrographie

L'hydrographie est marquée par l'existence de la vallée historique de Nianidiabdong qui pénètre la commune de Ida Mouride sur 26 km. Avec d'importantes mares (Woddji-Kassass, Kenda Ngansiakh, Degg-Dodji, Hamdallaye Thiaméne, Thiow-Médina Alware, Hamdallaye Thiaréme, Degg Médina Mbayéne Wolof, Sarly Diounto), la montée des eaux de surfaces morcèle la commune pendant les périodes d'abondance pluviométrique rendant certaines localités inaccessibles.

Hydrogéologie

Caractérisée par une nappe phréatique à caractère variable suivant les zones éco-géographique et agro écologique, les puits ont des profondeurs variant entre 30 et 70 mètres. La nappe maestrichtienne peu profonde à près de 300 mètres ouvre par ailleurs des opportunités de projets de forage pour l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD) en matière d'accès universel en eau potable.

2.3. MILIEU HUMAIN

La commune de Ida Mouride, avec ces 51 villages abrite une population de près de 22 045 habitants en 2017 (prévision ANSD pour 2017-2022) dont plus de 51 % d'hommes et près de

49 % de femmes, confirmant ainsi la nouvelle tendance nationale avec la baisse du taux des femmes d'environ 1 point. On note majoritairement la jeunesse de la population au niveau des 4 principales zones d'où la nécessité d'anticiper les attentes en matière d'accès aux services sociaux de base, des projets de développement économique local et de cadre de vie approprié pour pallier l'exode rural.

Tableau 1: Evolution de la population d'Ida Mouride

Années	2018	2019	2020	2021	2022
Homme	11656	12072	12514	12964	13429
Femme	11191	11596	12015	12447	12894
Population	22847	23668	24529	25411	26323
TAM	2,9%				

Source : Enquête PDC 2017, donnée ANSD - 2013

Par ailleurs, la prévision de la croissance de population à l'horizon 2022 reste un instrument adapté pour la maîtrise de l'évolution démographique en vue d'une meilleure prise en compte dans les politiques de développement local et national et le Plan Sénégal Emergent dans le moyen et long terme où le capital humain est au centre des actions.

18

- **Structure et composition de la population**

La population communale est répartie selon les tranches d'âges de [1-14 ans] à + de 44%, de [15 à 35 ans] et [36 à 59 ans] montrant, d'une part et d'autre, le fort potentiel scolarisable et la main d'œuvre pour soutenir le développement économique des différents établissements humains dans Ida Mouride. On note, cependant, une part non négligeable des personnes du troisième âge (1,8%).

Quant à la structure ethnique de la commune, elle reste cosmopolite autour des Wolofs (73%), de Pulaar (12 %) majoritaires. La couche minoritaire notamment les Bambaras 2,6%, les mandingues 2,4% ; les Sérères et les autres vivent dans une belle harmonie malgré les nombreuses appartenances confessionnelles et religieuses venues de tout part.

- **Mouvement de la population**

On distingue d'importants flux de la population que sont les déplacements temporaires vers les zones où l'offre en services sociaux de base est meilleure; la transhumance et l'exode rural vers les localités propices. L'émigration prend aujourd'hui une dynamique croissante.

DEUXIEME PARTIE :

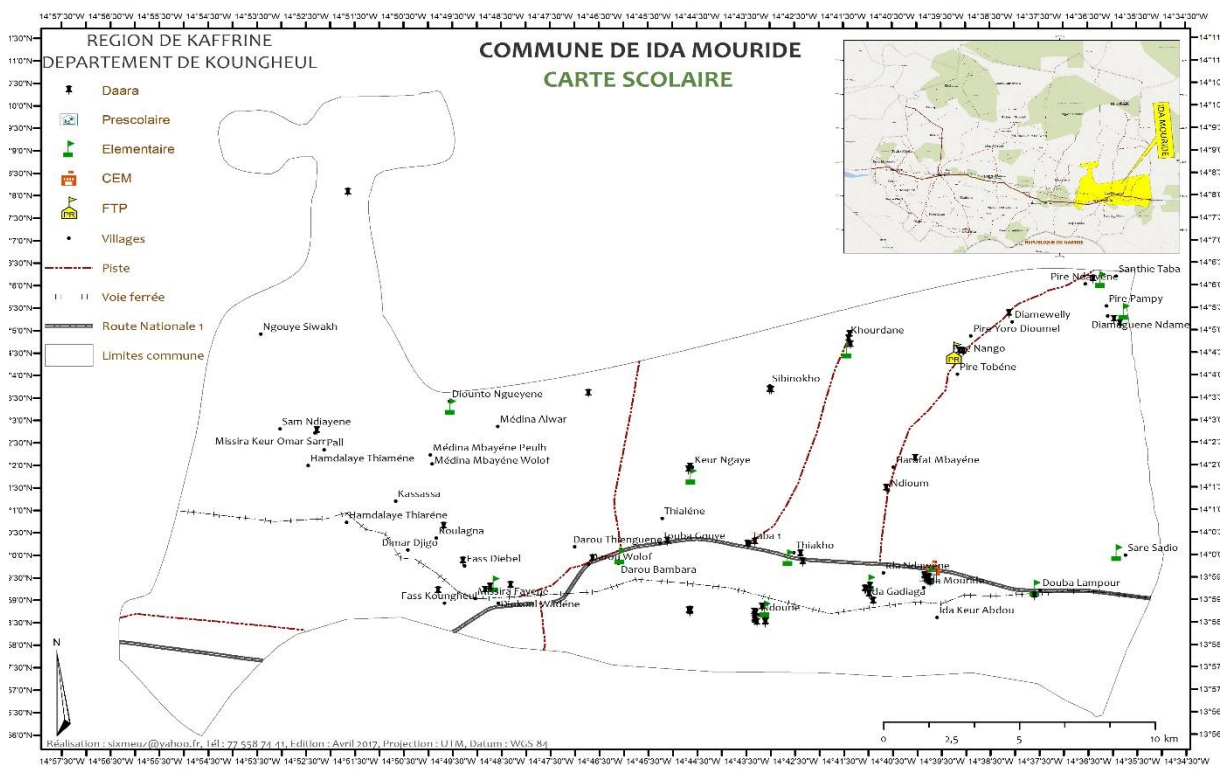
BILAN DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE DE IDA MOURIDE

III. PROFIL SOCIAL

3.1. EDUCATION

Le secteur éducatif prend en compte le seul préscolaire, les 15 écoles élémentaires, le seul Collège d'Enseignement Moyen (CEM). A ceux-là s'ajouteront l'enseignement arabe et coranique.

Carte 2: Infrastructures scolaires



Source: Enquête PDC Ida Mouride 2017

3.1.1. Préscolaire

Tableau 2 : Indicateurs pour le préscolaire

INDICATEURS	CARACTERISTIQUES
Infrastructures	1 CTP
Population pré scolarisée	73
Effectif garçons	38
Effectif filles	35
TBPS	32%
Nombre de table bancs à réparer	0
Ratio élèves / classes	60/01

Ratio enseignant / élèves		01/60
Degré d'accès aux commodités	Eau	Satisfaisante
	Electricité	Pas du tout Satisfaisante
	Toilettes	Pas du tout Satisfaisante

Source: Enquête PDC Ida Mouride 2017

Il existe une case des tout-petits dans la commune et le TBPS est de 32%. La population pré-scolarisée est de 73 apprenants dont 35 filles. Cette performance montre une réelle volonté de la collectivité à être en phase avec la politique de l'Etat par rapport à une meilleure prise en compte de la petite enfance dans l'allocation des ressources (constructions, équipements et personnels). Néanmoins, compte tenu des effectifs par classe (60) et de la position de l'infrastructure préscolaire par rapport aux autres zones qui n'en disposent pas, le niveau d'accès peut être encore amélioré pour que la commune puisse prétendre à une contribution plus significative dans le relèvement du TBPS à 90% ou même 100%. Le ratio enseignant/élève est à revoir et le degré d'accès aux commodités est jugé en moyenne peu satisfaisant par les acteurs. La CTP ne dispose pas d'électricité ni de toilettes.

3.1.2 Cycle élémentaire

Tableau 2: Indicateurs pour l'élémentaire

INDICATEURS		CARACTERISTIQUES
Infrastructures		15
Classes physique		55
Population scolarisable		9699
Population scolarisée		2078
Rapport de masculinité		77.6 %
TBS		72%
Ratio élèves / classes		35 < à la norme de 50
Ratios élèves / tables-bancs		3 > à la norme de 2
Nombre de Table banc à réparer		234
Ratio enseignant / élèves		42 élèves à la norme de 50
Degré d'accès aux commodités	Eau	Satisfaisante
	Electricité	Pas du tout satisfaisante
	Toilettes	Satisfaisante
	Mur de clôture	06/15 n'en dispose pas

Source: Enquête PDC Ida Mouride 2017

Le cycle primaire comporte 15 établissements abritant 61 salles de classes dont aucun abri provisoire. L'offre et la qualité de service se caractérisent comme suit :

- Un TBS performant de 72%
- Une prédominance des garçons avec 77,6%, ce qui ne s'aligne pas à la politique du gouvernement en matière de scolarisation et de maintien des filles à l'école. Pour améliorer cette situation, des efforts de sensibilisation pour l'inscription des filles à l'école doivent être menés afin d'amener les parents à prendre en compte la scolarisation de leurs filles.
- Un cadre d'apprentissage inapproprié avec des ratios dépassant la norme. Ce qui reflète un gap de salles de classe. Aucune école ne dispose de bibliothèque, d'espaces de lecture ou de salle informatique.
- Le recrutement d'enseignants est nécessaire car les résultats de l'enquête montrent nettement que le ratio nombre d'élèves par enseignant est supérieur à la norme (76 par classe),
- 234 tables bancs à réparer dans la commune.
- 06 Murs de clôture à construire dans la commune.
- Le niveau d'accès aux commodités en moyenne peu satisfaisant.

3.1.3 Cycle moyen

Tableau 3: Indicateurs pour le Moyen

INDICATEURS		CARACTERISTIQUES
Infrastructure		1 CEM
Population scolarisée		202
Garçons		101
Filles		101
TBS		42%
Rapport de masculinité		51,5
Ratio élèves / classes		50 à la norme de 50
Ratio élèves / tables-bancs		2 = norme
Nombre de table bancs à réparer		75
Ratio enseignant / élèves		25
Degré d'accès aux commodités	Eau	Satisfaisante
	Electricité	Pas du tout Satisfaisante
	Toilettes	Peu Satisfaisante
	Mur de clôture	Très Satisfaisante

Source: Enquête PDC Ida Mouride 2017

Le cycle moyen compte une population scolarisée de 202 élèves comprenant 50% de filles. Nous remarquons que les normes établies dans cette catégorie sont bien respectées contrairement au constat en milieu rural où beaucoup d'élèves ne poursuivent plus les études après la classe CM2. Le ratio enseignant/ élève est bon, conformément à la norme 1 enseignant pour 50 élèves. La commune, en relation avec les partenaires, devra, donc, consentir des efforts pour :

- établir l'équité dans l'accès, le maintien et l'achèvement du cycle fondamental ;
- aménager des espaces de documentation et de lecture et des salles informatiques afin d'améliorer la qualité de l'enseignement ;
- réparer 75 tables bancs dans le CEM;
- améliorer le niveau d'accès aux commodités qui est en moyenne peu satisfaisant.

LA GOUVERNANCE SCOLAIRE DANS LA COMMUNE, TOUS CYCLES CONFONDUS (PRESCOLAIRE, ELEMENTAIRE ET MOYEN) EST ASSUREE PAR DES COMITES DE GESTION QUI TRAVAILLENT DANS DES CONDITIONS DE TRANSPARENCE. BIEN QUE DISPOSANT DE MOYENS LIMITES, CES COMITES DE GESTION ASSUMENT PLEINEMENT LEURS ROLES QUI CONSISTENT A ENTREtenir ET RENFORCER LES EQUIPEMENTS SCOLAIRES.

3.1.4 Ecoles franco-arabes et Daaras

Tableau 4: Indicateurs pour les écoles franco-arabes et Daaras

INDICATEURS		CARACTERISTIQUES
Infrastructures		19 Ecoles arabes et 32 Daaras
Effectifs des apprenants		3685
Garçons		1999
Filles		1686
Rapport de masculinité		54,24
Apprenants de moins de 5 ans		28%
Degré d'accès aux commodités	Eau	Peu satisfaisante
	Electricité	Pas du tout satisfaisante
	Toilettes	Pas du tout Satisfaisante

Source: Enquête PDC Ida Mouride 2017

Ces écoles ont un effectif global de 3 685 apprenants dont 45,75% de filles, répartis dans 53 établissements d'enseignement. La commune abrite d'importants foyers religieux (Khourdane, Ida Mouride et Toubia Fana), ce qui explique l'importance des infrastructures d'enseignement religieux. Toutefois, elle doit fournir un effort conséquent pour les assister à accéder aux commodités (eau, électricité et toilettes).

3.1.5 Alphabétisation et Formation professionnelle

Les domaines de l'alphabétisation et la formation professionnelle sont actuellement inexistantes dans la commune, la majorité des populations est pour le retour de l'alphabétisation fonctionnelle étant donné que certains y ont été déjà initiés.

Tableau 5: Diagnostic du secteur de l'éducation

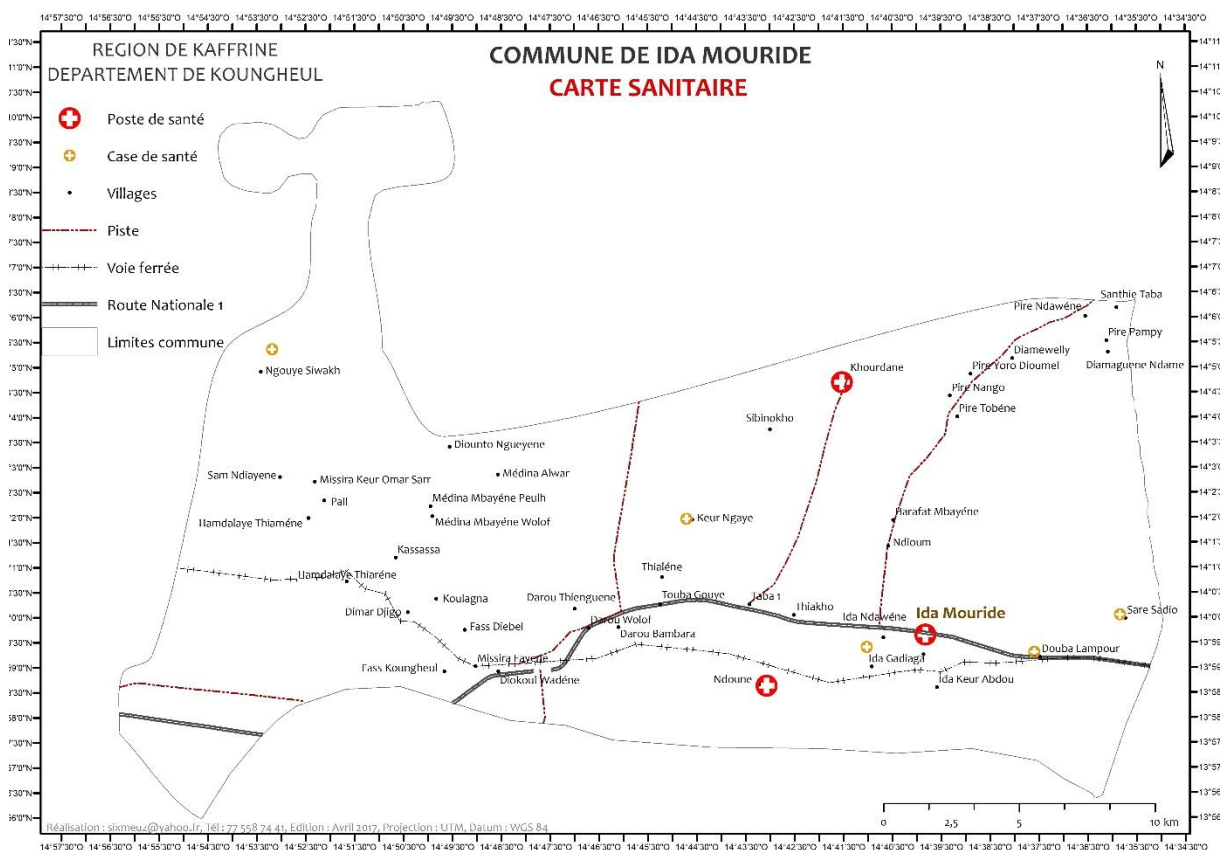
TABLEAU SYNOPTIQUE EDUCATION		
ATOUTS	GAPS/CONTRAINTES	ACTIONS PRECONISEES
Existence de : - 15 Ecoles françaises -19 Ecoles arabes - 32 Daaras -01 Case des tout-petits -01 CEM	Insuffisance d'école élémentaire Absence de mur de clôture dans les écoles Absence d'eau potable dans certaines écoles Insuffisance d'enseignants français Absence d'enseignants arabes dans certaines écoles Insuffisance et vétusté des salles de classe Insuffisance de blocs administratifs Manque de matériels et d'équipements pour les daaras et école arabes Mauvais état des écoles arabes et daaras Manque de formation et de budget de fonctionnement pour les CGE APE non fonctionnel Insuffisance d'école franco arabe Insuffisance de cantines scolaires Faible taux de scolarisation Absence d'électrification dans les écoles Manque de Classe d'alphabétisation Insuffisance des cases des tout-petits	Construire et équiper de nouvelles écoles Renforcer et réhabiliter les salles de classe et tables bancs Construire les locaux adaptés pour les écoles arabes et daaras Renforcer l'équipement des écoles arabes, daaras et françaises Sensibilisation sur la scolarisation des enfants Recruter des enseignants arabes et français pour certaines écoles Construire des murs de clôture dans les écoles Etendre le réseau d'adduction d'eau dans les écoles Construire des logements directeurs dans les écoles Electrifier les écoles en solaire Chercher des PF Mettre en place des CAF Appuyer la mise en place des cantines scolaires Multiplier les EFA et les cases de tous petits

Source: Enquête PDC Ida Mouride 2017

3.2. SANTE

L'offre de service sanitaire est assurée grâce à l'existence de trois (03) postes de santé, une (01) maternité et cinq (05) cases de santé fonctionnelles. Si l'on se réfère aux normes établies (un poste de santé pour 5000 à 7500 habitants et une Case de Santé pour 2500 à 5000 habitants), la commune d'Ida Mouride a une assez bonne couverture sanitaire.

Carte 3: Infrastructures sanitaires



Source: Enquête PDC Ida Mouride 2017

Il existe une mutuelle de santé intervenant dans la commune afin d'appuyer la population à l'accessibilité des soins de santé. Seulement, la zone de Diounto composée de beaucoup de villages et d'une population estimée à 3 600 habitants (plus peuplée après la zone d'Ida Mouride), mérite d'avoir un poste pour faciliter l'accès aux soins de santé pour les populations de cette zone. L'équipement et les locaux des infrastructures sanitaires de cette localité restent vétustes et méritent d'être réhabilités.

Le personnel sanitaire est composé de sages-femmes d'état, d'infirmiers, de personnel communautaire dont des matrones, des ASC, des DSDOM et des relais. Il existe aussi des "Badiénou Gokh".

En effet la situation sanitaire est fortement décriée dans la zone, et les autres difficultés recensées tournent autour de la formation du personnel, de la qualité des services et soins etc... C'est ainsi que les populations ont déploré l'insuffisance d'infrastructures dans la commune, en insistant sur les difficultés liées à au fonctionnement interne devant l'accroissement démographique et la forte demande des populations en soins sanitaires. La présence d'autres cases de santé, sous-équipées ou non fonctionnelles pour la plupart, ne constitue pas une solution pour les contraintes sanitaires.

Les déplacements sur plusieurs kilomètres sont donc des contraintes quotidiennes auxquelles les populations sont confrontées. Celles-ci ont souligné les problèmes d'évacuation des malades, notamment des femmes au terme de leur grossesse, l'état de délabrement des structures de santé, le déficit du personnel soignant etc...

Tableau 6: Les Services Offerts au niveau du poste de santé

Structure	Services Offerts
Poste de santé	- Consultations générales - Consultation primaire curative - Vaccination - Participation à la prise en charge des urgences - Causeries - Distribution de farine alimentaire

Source: Enquête PDC Ida Mouride 2017

Tableau 7: Diagnostic du secteur de la santé

TABLEAU SYNOPTIQUE SANTE		
ATOUTS	GAPS/CONTRAINTES	ACTIONS PRECONISEES
Existence de : 06 Cases de santé dont 01 NF 01 Mutuelle de santé (UDAM) 29 Relais 12 Matrones Badiènes Gokh DSDOMS 03 Postes de santé 01 Maternité ICP	Case de santé Non fonctionnelle Insuffisance de case de santé et de Poste de santé Etroitement du poste de santé Insuffisance et cherté des médicaments et d'équipements des structures de santé Absence d'eau potable et d'électricité dans les infrastructures sanitaires	Equiper les cases de santé Former le personnel de santé Electrifier les cases et postes de santé en solaire Mettre des points d'eau au niveau des cases de santé Doter les infrastructures sanitaires de médicaments Construire et équiper de nouvelles infrastructures sanitaires de proximité (cases et postes de santé)

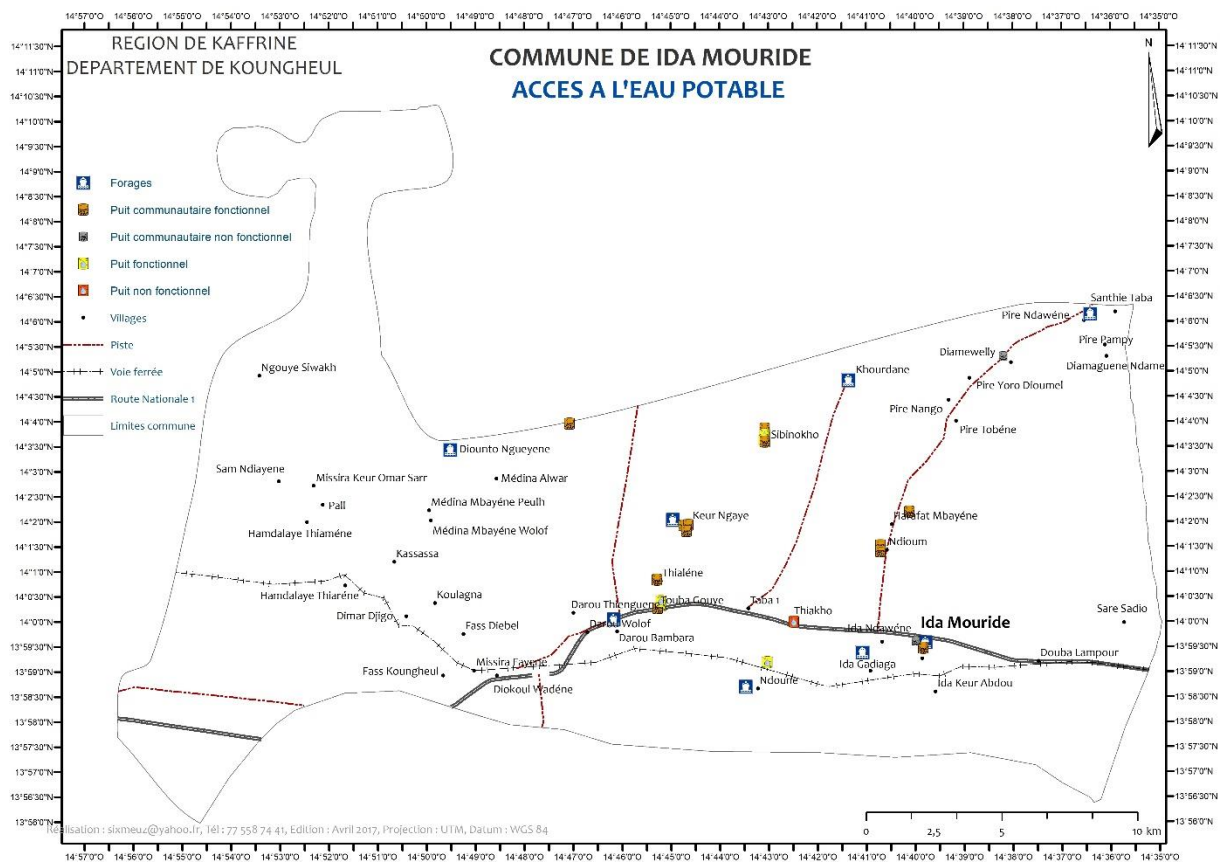
10 ASC Médicaments 01 Ambulance	Manque de formation du personnel de santé communautaire et du comité de santé Insuffisance de motivation du personnel communautaire Cherté des frais de déplacement de l'ambulance Insuffisance de relais, DSDOM et Badiène Gokh Insuffisance d'ambulance Vétusté de l'ambulance et des motos existantes Faible capacité du Solaire Insuffisance de maternité et de latrines dans les structures sanitaires Personnel qualifié insuffisant Non accessibilité du poste en période hivernale	Augmenter les relais et Badiènes Gokh Rendre fonctionnel la case de santé Doter le poste de santé d'une ambulance pour la commune Construire des maternités et logements pour le personnel Réhabiliter les locaux des structures sanitaires existantes Doter d'équipements neufs aux structures sanitaires Renforcer les capacités du personnel communautaire Motiver les ASC et Matrones Sensibiliser la population sur l'intérêt à adhérer à UDAM
---------------------------------------	--	--

Source: Enquête PDC Ida Mouride 2017

3.3. HYDRAULIQUE

Avec un potentiel important en infrastructures et équipements hydrauliques, on note une assez bonne couverture en eau potable au niveau communal.

Cependant avec des disparités dans certains établissements humains comme Diounto en attente d'un meilleur accès de service d'eau de qualité, il faut signaler que la commune dispose de neuf (09) forages dont l'offre de service est confronté à des dysfonctionnements techniques et matériels causant de coupures répétées.

Carte 4: Infrastructures hydrauliques

Source: Enquête PDC Ida Mouride 2017

L'insuffisance des infrastructures hydrauliques et la vétusté de certains ouvrages traditionnels d'approvisionnement (puits) sont autant de contraintes relatives au volet hydraulique. Le développement du maraîchage est ainsi freiné par, d'une part l'insuffisance de l'eau, et d'autre part la salinisation progressive des puits dont la plupart n'est pas fonctionnel depuis l'implantation des forages.

Ces forages sont gérés jusqu'à présent par des ASUFOR même si avec la nouvelle politique du gouvernement en matière de gestion, ces derniers vont être gérés par OFOR. Il existe des réseaux d'AEP dans la zone. La pression des bornes fontaines est faible à cause de la forte demande et l'approvisionnement en eau à partir des robinets reste lent et tous les villages ne sont pas bien garnis en bornes fontaines.

Il existe 16 puits communautaires pour satisfaire la demande locale. Il faut remarquer que certains de ces puits ne sont pas protégés ce qui pose un problème de santé publique.

Tableau 8: Diagnostic du secteur hydraulique

TABLEAU SYNOPTIQUE HYDRAULIQUE		
ATOUTS	GAPS/CONTRAINTES	ACTIONS PRECONISEES
Existence de : 09 forages 15 Puits communautaires Pompe au niveau des puits AEP ASUFOR 85 Bornes fontaines	Insuffisance de forage Délabrement des puits Insuffisance d'extension du réseau d'adduction d'eau Absence de pompe pour les puits Puits non fonctionnels Puits non protégés Faible capacité des châteaux d'eau Insuffisances de BFP Pompe non fonctionnelle	Creuser de nouveaux forages Réfectionner, sécuriser et rendre fonctionnel les puits Etendre le réseau d'adduction d'eau Renforcer les bornes fontaines Installer des pompes pour les puits Augmenter le débit du forage

Source: Enquête PDC Ida Mouride 2017

3.4. JEUNESSE, SPORTS, LOISIRS, CULTURE

Ce secteur est faiblement doté en infrastructures et équipements. Malgré le dynamisme des mouvements associatifs, la faiblesse de l'appui des autorités compétentes et partenaires internes/externes demeure un frein.

Pour le sport également on note l'insuffisance d'aires de jeux. Avec une population constituée en majorité de jeunes de moins de 30 ans, la commune fait face à une très forte demande sociale particulièrement dans les domaines de l'emploi, du sport, de la culture et les loisirs.

La seule alternative au chômage chronique des jeunes reste l'exode rural qui demeure la seule voix de salut. Le déplacement des forces vives de la zone vers d'autres localités n'est pas favorable à un développement économique, social, endogène et autocentré de la collectivité locale. Il existe des ASC sans licence. Ces ASC pratiquent essentiellement le football avec des tournois inter-villageois organisés pendant les vacances scolaires et lors des grands événements culturels organisés dans les villages.

Malgré le nombre important d'ASC (25), il n'existe pas dans la commune de terrains réglementaires, il est enregistré seulement un terrain non aménagé se localisant à Ida Mouride impraticable en hivernage.

En somme l'édification d'infrastructures sportives reste un chantier ouvert pour les autorités locales afin que les jeunes puissent s'épanouir davantage.

Tableau 9: Diagnostic du secteur de la Jeunesse-Sport-Loisir-Culture

TABLEAU SYNOPTIQUE JEUNESSE, SPORTS, LOISIRS, CULTURE		
ATOUTS	GAPS/CONTRAINTES	ACTIONS PRECONISEES
Existence de : 25 ASC 01 Foyer des jeunes 01 Terrain de foot Jeunesse dynamique 01 Conseil Local de la Jeunesse	Insuffisance d'ASC dotées d'une reconnaissance juridique Insuffisance de foyers des jeunes Foyer de jeune non fonctionnel Manque d'infrastructures et d'équipements sportifs et culturels Manque d'encadrement et de formation des jeunes Accès difficile au financement Insuffisance d'aires de jeux Manque d'emploi Manque de formation des arbitres	Former et encadrer les membres des ASC Formaliser les ASC Doter d'équipements sportifs et culturels aux jeunes Ouvrir une ligne de crédit pour les jeunes Aménager des aires de jeux réglementaires Renforcer les compétences des arbitres Faciliter l'accès aux financements aux jeunes Equiper le foyer des jeunes Construire des foyers de jeunes Mettre en place des infrastructures culturelles et sportives Renforcer les capacités des jeunes

Source: Enquête PDC Ida Mouride 2017

30

3.5. GENRE ET PROTECTION DES COUCHES VULNERABLES

La problématique de la promotion économique de la femme demeure essentielle dans la prise en charge du développement social. Il convient de souligner que les femmes jouent un rôle de plus en plus important dans la production agricole, les activités pastorales, commerciales et la transformation. Le genre demeure le parent pauvre de ses interventions. Les conditions socio-économiques des femmes sont assez déplorables dans la commune. Elles se manifestent à travers des travaux domestiques trop pénibles qui demandent beaucoup de temps, et ce à cause de l'insuffisance d'équipements collectifs tels que les moulins, les décortiqueuses, les bornes fontaines. Ce qui rend difficile la réalisation d'actions de développement par les femmes.

La division traditionnelle du travail les contraint à s'acquitter de la plupart des corvées domestiques (approvisionnement en eau, bois de chauffe, entretien du bétail, transformation alimentaire, travaux champêtres, etc.). Les femmes ont ainsi besoin d'infrastructures sociocommunautaires leur permettant d'alléger leurs corvées domestiques afin de trouver du

temps pour s'investir dans des actions génératrices de revenus et des initiatives de développement communautaire aux niveaux villageois et inter villageois.

La commune dispose d'organisations réparties entre GPF, OF, GIE, associations mais la plupart ne disposent pas de reconnaissance juridique. Certaines ont des partenaires mais l'appui reste faible.

Cependant, les personnes vivant avec un handicap, la petite enfance et les personnes du 3ème âge ont déploré le manque d'assistance à tous les niveaux et surtout sur le plan des équipements pour les personnes vivant avec un handicap et l'accès aux soins pour la petite enfance et les personnes du troisième âge.

Tableau 10: Diagnostic du secteur Genre et protection des personnes vulnérables

TABLEAU SYNOPTIQUE GENRE ET PROTECTION DES COUCHES VULNERABLES		
ATOUTS	GAPS/CONTRAINTES	ACTIONS PRECONISEES
Existence de : OCB Unités de transformations Partenaires	Non formalisation des groupements Manque de formation et d'équipements d'allègement des travaux Insuffisance d'assistance des personnes avec un handicap, petite enfance et 3ème âge Insuffisance des unités de transformation Absence de foyer des femmes Faible niveau d'instruction des femmes Accès difficile au financement Absence de foyers améliorés	Formaliser les OCB Renforcer les capacités des membres des groupements (Gestion AF, Leadership, entrepreneuriat, métier de transformation, couture, teinturerie, etc.) Rechercher des PTF Construire et équiper des foyers de femmes Renforcer l'appui les personnes avec un handicap, la petite enfance et les personnes du 3ème âge Renforcer les unités de transformation Doter les femmes de foyers améliorés Faciliter l'accès au financement

Source: Enquête PDC Ida Mouride 2017

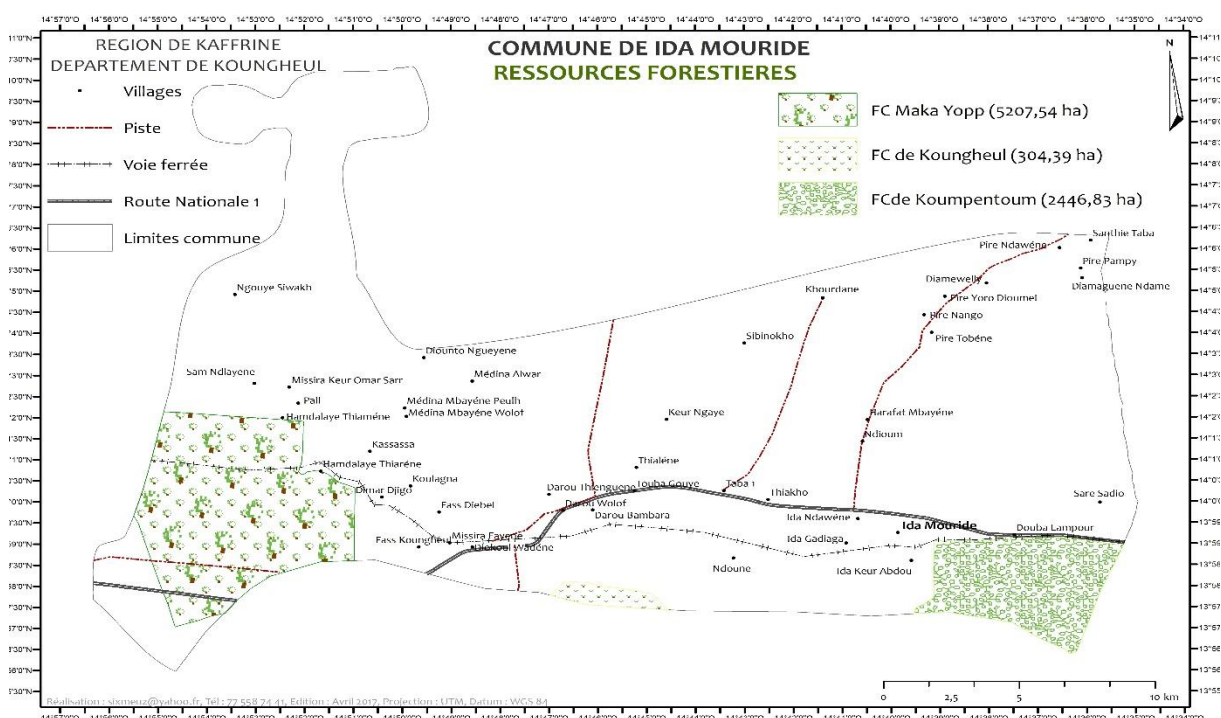
3.6. ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Ce secteur prend en compte la foresterie, l'hygiène assainissement, l'énergie et les changements climatiques.

3.6.1. Foresterie

Le couvert végétal de la commune, subissant l'irrégularité des pluies, est essentiellement ligneux avec un boisement plus ou moins dense composé de strates arborées, herbacées et arbustives. Il existe des forêts communautaires et classées. L'écosystème est marqué par une dégradation progressive des ressources naturelles (végétales et animales) du fait des effets anthropiques (abattage abusif et braconnage) et du changement climatique favorisant l'appauvrissement des sols et la disparition de la biodiversité (flore et faune).

Carte 5 : Ressources Forestières



Source: Enquête PDC Ida Mouride 2017

3.6.2. Hygiène et Assainissement

Au niveau de l'hygiène et de l'assainissement, il faut noter que la commune dans son ensemble ne dispose ni de réseau d'évacuation des eaux usées, ni de système de gestion des ordures. Les ordures sont disposées dans la nature, généralement derrière les concessions. Seules quelques rares maisons disposent de latrines. Cet état de fait pose le problème de la salubrité, des risques d'épidémie et explique dans une certaine mesure la fréquence des

maladies diarrhéiques.

Toutefois il faut reconnaître que les déchets organiques, même s'il n'existe pas de système officiel de ramassage des ordures, ni de décharge d'ordures aménagés, ne posent pas de problème de salubrité car ils servent à l'amendement organique des champs de culture. Ainsi dans beaucoup de concessions, les chefs de famille rassemblent les déchets ménagers y compris les déjections des animaux domestiques pour en faire de l'engrais organique. Même les tas d'ordures (dépôts sauvages) qui existent aux abords des habitations sont réduits par les enlèvements fréquents faits par certains agriculteurs pour enrichir leurs terres.

3.6.3. Energie

Dans le domaine de l'énergie, l'absence totale du réseau électrique porte un coup sérieux aux producteurs de la commune. La faible implantation de sources d'énergie renouvelables (énergie solaire) accentue les problèmes liés à la satisfaction des besoins en énergie des populations. Ces dernières considèrent l'électricité désormais comme un atout dans la valorisation des projets et programmes de développement et non plus comme un luxe. Ce qui fait que tous les villages souhaitent bénéficier du réseau électrique. L'électrification de la commune d'Ida Mouride peut ne pas être difficile car la commune est traversée par la ligne électrique moyenne tension qui approvisionne Koumpentoum.

Les principales sources d'énergie de la commune sont les combustibles solides (bois et charbon de bois), le gaz butane et le solaire.

Les besoins en combustibles solides sont relativement satisfaits grâce l'environnement rural de la zone. Mais il faut reconnaître que les ressources végétales s'amenuisent à une vitesse inquiétante à cause de beaucoup de facteurs naturels et anthropiques. A défaut, l'énergie de substitution qu'est le gaz de butane, est de règle à l'instar des autres agglomérations du pays.

3.6.4. Vulnérabilité de la résilience face au Changement Climatique

3.6.4.1. Risques climatiques actuels et futurs

A l'horizon 2025, il est prévu, selon les modèles climatiques du GIEC, une hausse de la température de l'ordre de 1 à 1,5°C.

Ces tendances sont celles projetées à l'horizon 2035 (entre 2031 et 2040) pour la pluie et la température. Elles représentent la différence entre les valeurs moyennes calculées entre la période de référence (1976-2005) et la période cible (2021-2050).

Les températures : pour les températures la tendance générale à la hausse sur tout le territoire national. Les températures varieront en moyenne entre 1.1 à 1.8 degré Celsius d'ici 2035.

Les précipitations : pour la pluviométrie les tendances sont à la baisse vers l'horizon 2035 avec des baisses allant entre 141 et 154 mm sur toute la saison. La baisse prévue est globalement faible et elle n'est pas homogène, il peut y avoir des poches de légères hausses. Une augmentation de la température combinée à un déficit en pluviométrie aura un impact sur plusieurs paramètres tels que le déficit hydrique et la forte évapotranspiration. (Henri LOAGADA /2015)

En faisant l'analyse des risques, les impacts et stratégies futurs lors de leur évaluation dans la commune avec les populations rencontrées, confirment les projections de H. LO. L'utilisation des outils comme la matrice des risques climatiques futurs sur les ressources et moyens d'existence; la matrice des impacts climatiques futurs sur les moyens d'existence et la matrice des options d'adaptation future, a permis de faire le diagnostic suivant :

Tableau 11: Diagnostic de la Vulnérabilité au changement climatique

Stress Activités/ Ressources	Baisse de la Pluviométrie	Elévation de la Température	Vents Forts	Augmentation des feux de Brousse	Total
Agriculture	3	1	3	2	9
Maraichage	2	3	3	1	9
Commerce produits agricoles	3	2	2	1	8
Elevage	3	2	2	3	10
Riziculture	3	2	3	3	11
Total	14	10	13	10	

Source: Enquête PDC Ida Mouride 2017

Ce tableau résume l'impact du changement climatique sur les secteurs d'activités les plus touchés, les échanges avec les communautés retiennent les activités citées dans ce tableau, parmi tant d'autres qu'elles considèrent moins importantes. Nous voyons que la riziculture pluviale, considérée comme une alternative forte dans la diversification des stratégies d'adaptation, et l'élevage sont les plus impactés par la baisse de la pluviométrie et les vents forts.

Cette analyse permet aussi de conclure que la baisse de la pluviométrie et les vents forts représentent les manifestations climatiques à plus haut risque dans la zone.

Les stress dus à l'élévation des températures et à l'augmentation des feux de brousses sont très liés et ont des effets transversaux dans la commune.

La perspective d'un changement climatique risque d'aggraver les médiocres performances de l'agriculture. En effet un déficit pluviométrique combiné à une hausse des températures et éventuellement à la survenue d'inondations pourrait conduire à une dégradation accentuée de la base productive agricole (*érosion, salinisation des sols et des eaux*) et des ressources pastorales aboutissant à la baisse de la productivité de l'agriculture et de l'élevage.

L'état actuel des ressources forestières reste caractérisé par les tendances suivantes :

- la régression des superficies boisées ;
- la disparition de certaines espèces (Dank, Bali mboup, New, venn, Garabu laobé...)
- la baisse de la richesse floristique;
- la baisse des productions forestières non ligneuses ;
- les fortes modifications des pâturages.

35

Cette dégradation des ressources forestières est le résultat de la combinaison de divers facteurs.

Les facteurs naturels: la sécheresse entraînant une baisse de la réserve hydrique des sols, compromettant ainsi la régénération de la végétation, les érosions éolienne et hydrique causant une perte de fertilité des sols, la salinisation des eaux et des sols, etc.

Les facteurs anthropiques : ce sont les défrichements, la surexploitation des produits forestiers ligneux, le surpâturage, l'exploitation des mines et carrières, la réalisation des infrastructures routières, etc.

Les facteurs institutionnels et politiques sont nombreux et variés : inadéquation de certaines politiques de développement, faible capacité des collectivités locales, non maîtrise des ressources naturelles par les collectivités locales, manque de synergie et difficulté de coordination des différentes interventions, faible capacité d'intervention des services techniques et inadéquation de certains textes de lois, etc.

3.6.4.2. Stratégies locales d'adaptation et de renforcement de la résilience

Dans cette zone, les stratégies d'adaptation ne sont pas documentées, elles sont faiblement portées au niveau familial où elles sont considérées comme des pratiques normales d'exploitation. Ce comportement est lié à l'histoire de l'implantation des familles dans la zone, motivées par la recherche de profit, celles-ci sont moins préoccupées par la protection de leur environnement de production. La majeure partie des villages installés, l'ont été par le simple fait que les terres sont fertiles, ceux-là qui les ont peuplés sont venus de tous les horizons avec l'envie de produire au maximum pour satisfaire leurs manques. Ces communautés n'avaient pas encore fini d'établir des cadres solides d'échanges et de concertations pour soutenir des réflexions prospectives dans le sens d'une pérennisation de leurs systèmes de production. Les premières stratégies étaient basées sur la recherche de profit sur l'exploitation des ressources à travers l'agriculture et l'élevage. Les premières familles qui ont réussi à tirer profit de ces exploitations, ont su trouver les moyens de diversifier leurs revenus par la pratique du commerce dans les grandes villes, et/ou le transport vers les marchés hebdomadaires. La plupart a réussi en maximisant l'agropastoralisme par le développement de l'élevage extensif souvent poussé à la transhumance. D'autres stratégies sont identifiées dans la zone, elles sont caractérisées par l'exploitation de nouvelles superficies, ce qui accentue le déboisement de nouvelles zones de cultures qui offrent des terres plus fertiles. Cette stratégie est limitée par l'étréitesse actuelle des bonnes terres, ce qui oblige certains exploitants à explorer de nouvelles terres dans l'est de la commune. Cette forme de conquête est considérée ici comme une stratégie d'adaptation des familles vulnérables, ne disposant pas d'assez de terres. L'introduction de la culture du riz pluvial est aussi une des stratégies qui s'inscrit dans la diversification, cette action étant vulgarisée à travers le programme national d'autosuffisance en riz dans tous les départements de la région. Il s'y ajoute l'exploitation des cuvettes et vallées à des fins de production maraichère en fin de saison des pluies.

Ces dernières années les stratégies développées dans la zone ont des effets immédiats sur les entrées de fonds au niveau des exploitants forestiers, de façon transversale. Cependant, la vente de bois et de sacs de charbons produits frauduleusement impacte dangereusement sur la préservation des zones forestières.

Les études commanditées par les programmes et autres projets d'appui ont découvert de nouvelles actions à caractère inter villageoises ou inter communautaires.

Tableau 12: Réalisation des partenaires

Partenaires	Réalisations dans le domaine de l'adaptation au CC
PASA LUMAKAF	Mise en place unité pastorale (envisagée); partie nord ; volet eau sous terraine (à valoriser)
PAFA extension	Centre de développement des filières, accompagner les producteurs, renforcement en terme de moyens d'existences, mise en place unité de transformation etc.
IED Afrique à travers son Projet Décentralisation des Fonds Climat (DFC).	- La diffusion de l'information météorologique et l'organisation d'atelier de prévision saisonnière en collaboration avec l'ANACIM - L'intégration des CC dans la planification (outils spécifiques permettant d'intégrer cette dimension, de même que genre) -Le financement de projet d'adaptation ou d'atténuation face au changement climatique.
PNDL	les CL identifient des projets avec leurs documents de planification.

Source: Enquête PDC Ida Mouride 2017

3.6.4.3. Capacités de résilience des systèmes de production et des populations

Les capacités de résilience des systèmes de production résident sur le fait que les deux secteurs d'activités principales de la zone que sont l'agriculture et l'élevage, constituent encore le vivier qui procure l'essentiel des richesses dans la zone. Il suffira d'impliquer les communautés dans les processus de planification et de gestion des terroirs pour changer la donne.

37
Tableau 13: Diagnostic du secteur environnement et cadre de vie

TABLEAU SYNOPTIQUE ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE		
ATOUTS	GAPS/CONTRAINTES	ACTIONS PRECONISEES
Existence de : Forets Ressources Naturelles Animaux sauvages Lotissement Habitations Faune Agents techniques des eaux et forets 19 mosquées 03 cimetières	Changement Climatique Coupe abusive des arbres Absence de convention locale Insuffisance de villages lotis Disparition de certaines espèces Chasse non autorisée Mauvaise exploitation des ressources forestières	Mettre en place des projets d'adaptation ou d'atténuation face aux risques Climatique Mettre en place et équiper des comités de surveillance pour la lutte contre la coupe des arbres Signer des conventions locales pour la protection des ressources Poursuivre le processus de lotissement des villages Organiser les exploitants forestiers

02 Lampadaires dont 01 NF	Feux de brousse Absence d'électricité Insécurité Absence de site de décharge des ordures ménagères Absence de poubelles Absence d'équipement de prélèvement des ordures Insuffisance de latrines	Mettre en place et équiper les comités de lutte contre les feux de brousse Electrifier la commune Créer un site de décharge des ordures ménagères Ouvrir les par feux Doter de poubelles et d'équipement de prélèvement des ordures ménagères Renforcer les latrines Renforcer et équiper les agents techniques Appliquer les mesures de sanction sur la coupe des arbres
------------------------------	--	---

Source: Enquête PDC Ida Mouride 2017

IV. PROFIL ECONOMIQUE

4.1. SECTEURS PRODUCTIFS

4.1.1. Agriculture

Activité économique non négligeable dans toute la localité, elle est pratiquée essentiellement pour la consommation familiale et la commercialisation. Pratiquée durant l'hivernage (2 à 4 mois), l'agriculture reste une activité principale dans la commune. C'est un système traditionnel lié au régime des deux saisons et confronté aux contraintes environnementales que sont les changements climatiques, la salinisation des sols, la réduction de l'espace agricole et l'insuffisance des ressources en eau douce. Elle est caractérisée par des spéculations telles que le piment, la tomate, l'aubergine, le chou, etc. pour le maraichage et le niébé, le mil et l'arachide pour l'agriculture pluviale. Depuis quelques années, la pastèque y occupe une place de plus en plus importante avec l'accroissement de la demande et les déficits de plus en plus importants de la production des grandes cultures (mil et arachide). La production agricole est commercialisée au niveau des marchés hebdomadaires et quotidiens et parfois dans les grandes villes comme Dakar, Kaffrine, Kaolack etc. ou auprès des opérateurs privés.

Cependant, l'activité est très dépendante de la pluviométrie. Les rendements sont ainsi fortement tributaires de la situation pluviométrique.

L'exode massif des jeunes vers les centres urbains est aussi un des facteurs qui freine le développement de l'activité agricole. En effet, beaucoup de jeunes de la commune se sont plaints du caractère saisonnier de l'agriculture, et tente de s'activer dans d'autres secteurs jugés parfois plus rentables.

L'état du matériel agricole jugé assez vétuste et les difficultés liées à l'exploitation abusive des terres, sont surtout des facteurs qui contribuent également à réduire les potentialités économiques de l'agriculture.

Au niveau de l'appui à la production, l'insuffisance d'infrastructures économiques et des intrants agricoles, l'insuffisance de coopératives agricoles viables, la précarité des pistes de production, l'éloignement relatif des points de collecte dans la commune accentuent les difficultés dans le secteur agricole. L'insuffisance de semences distribuées comme l'arachide favorise le développement des cultures vivrières comme le mil et le niébé au détriment des cultures industrielles, économiquement plus rentables. Principale source de revenus pour les

populations, l'agriculture est un secteur qui demande à être redynamisé à travers des actions concrètes d'appui aux producteurs de la commune.

Tableau 14: Diagnostic du secteur de l'agriculture

TABLEAU SYNOPTIQUE DE L'AGRICULTURE		
ATOUS	GAPS/CONTRAINTES	ACTIONS PRECONISEES
Existence de : Bas-fonds et vallées Terres cultivables Main d'œuvre Matériels agricoles Animaux de traits Composte Intrants Pluie Agents ANCAR 17 Magasins de stockage Vallées	Insuffisance de semences Semences de mauvaises qualités Retard dans la mise en place de distribution des semences et intrants Insuffisance de matériels agricoles Vétusté du matériel agricole Variabilité de la pluviométrie Absence de point d'eau (forage) pour le maraichage Absence de marché Insuffisance de formation en maraichage Insuffisance de magasin de stockage Insuffisance de terres cultivables Pauvreté des sols Absence de la mise en valeur des vallées et marres Destruction des cultures maraichères par les insectes Mauvaise répartition du foncier Absence de clôture des périmètres maraichers Erosion hydrique et éolienne Difficulté d'écoulement des produits maraichers Divagation des animaux	Augmenter le quota des semences Gérer la filière de distribution des semences (Etat) au profit des opérateurs Expérimenter des semences de base et pré-base Renouveler le matériel existant Réduire le cout du matériel Faciliter l'accès des paysans dans la forêt classée (contrat de culture) Désaffectation et l'équité dans la distribution des terres Cultiver des variétés à cycle courts Mettre en valeur les marres et vallées Restaurer les secco Mise en place des financements Former les producteurs Affecter un CAR Renforcer les semences de qualités à temps Renforcer les intrants agricoles Réduire le cout du m ³ d'eau Doter les producteurs de produits phytosanitaires pour lutter contre les insectes Clôturer les périmètres maraichers Créer un marché pour l'écoulement des produits maraicher Remettre des délibérations aux paysans

Source: Enquête PDC Ida mouride 2017

4.1.2. Elevage

L'élevage demeure la deuxième activité économique de la commune après l'agriculture. Cela s'explique par le fait qu'il est pratiqué par l'essentiel des exploitations agricoles de la commune. Sa pratique est surtout de type traditionnel et extensif mais aussi on note l'embouche. Le cheptel est majoritairement composé d'ovins, de bovins, de caprins, d'asins et d'équins. On note l'importance du cheptel dans les zones de Ida mouride et Pire Ndawène avec respectivement plus de 54% et 24% pour les espèces bovines. L'effectif des bovins est de plus 50 % à Pire Ndawène et 22% à Ida Mouride. En outre la part considérable des animaux de traits (équins, asins) démontre l'interconnexion entre les activités pastorale et agricole. L'aviculture est une activité bien présente dans la zone.

Tableau 15 : Composition du cheptel

Zone	Bovins	Ovins	Caprins	Asins	Equins	Abreuvoirs
Ida mouride	8768	3096	2667	402	1420	04
Touba Gouye	1785	1400	1709	192	802	01
Pire Ndawène	3945	7030	2300	340	1210	01
Diounto	1452	2430	1906	380	550	00
Total Commune	15950	13956	8582	1314	3982	06

Source: Enquête PDC Ida mouride 2017

Cependant, la place qu'occupe l'élevage au sein de la commune est favorisée à la présence de marres et de quelques dépressions où le cheptel peut s'abreuver. Il faut noter que cette activité génère beaucoup de revenus notamment avec la vente de lait caillé et la commercialisation de certaines espèces (ovins, bovins) pour subvenir à leurs besoins, une partie des produits du secteur de l'élevage est aussi destiné à l'autoconsommation surtout pendant les fêtes comme la Tabaski, la Korité et autres cérémonies. Cette activité est fortement liée à l'agriculture (agropastoralisme) par la fertilisation des sols à travers le parage. La présence des animaux de traits tels que les chevaux, les ânes constituent un facteur important dans la production agricole.

Par ailleurs, malgré les potentialités précitées, l'élevage rencontre de nombreuses difficultés dont le vol de bétail qui constitue la contrainte majeure. A cela s'ajoute les problèmes en rapport avec l'approvisionnement en eau, la gestion fourragère et la pérennité de la ressource, le suivi médical du cheptel etc.

C'est ainsi que l'abreuvement des animaux pose problème du fait de l'insuffisance ou de la rareté de l'eau dans certaines parties de la commune. Une situation qui s'explique par le sous

équipement en infrastructures hydrauliques modernes (forages, abreuvoirs, systèmes d'adduction d'eau), et la faiblesse du niveau d'eau des puits surexploités pour les besoins en eau aussi bien des populations que du bétail. L'abreuvement du bétail à partir des marigots saisonniers ne représente pas une solution pérenne du fait de l'assèchement rapide de ces derniers juste après la période de l'hivernage. L'insuffisance de parcours bétail et la divagation des animaux ne sont pas en reste, la divagation étant à l'origine des conflits agro pastoraux. Au plan de l'alimentation, la gestion de la ressource fourragère pose également un problème du fait de la difficulté de délimitation du parcours du bétail, et de la transhumance de pasteurs et éleveurs étrangers.

En ce qui concerne la santé animale, le suivi médical du cheptel connaît quelques difficultés à cause de l'insuffisance d'infrastructures et de vétérinaires d'où l'implantation de parcs à vaccination fonctionnels dans différentes localités. C'est ce qui entraîne parfois la fréquence et la prolifération des maladies conduisant ainsi à la diminution du cheptel. Les possibilités d'exploitation des ressources animales sont ainsi très limitées avec l'absence d'abattoirs modernes, une chaîne de froid pour la conservation et l'écoulement de produits de qualité, et une unité de conservation et de transformation du lait, lequel est abondamment produit durant la saison des pluies.

Tableau 16 : Diagnostic du Secteur de l'Elevage

TABLEAU SYNOPTIQUE DE L'ELEVAGE		
ATOUTS	GAPS/CONTRAINTES	ACTIONS PRECONISEES
Existence de : Groupements d'éleveurs Cheptel Parcours de bétail traditionnels Zone de pâturage Mares Agents Vétérinaire Filière Laitière Aliments de bétail 02 Parc à vaccination dont 01 NF 08 Abreuvoirs 01 Fourrière dont 01 NF	Vol de bétail Feux de brousse Réduction des zones de pâturage et de parcours du bétail Tarisement précoce des mares Insuffisance d'agents vétérinaires Absence de pharmacie vétérinaire Non fonctionnalité du poste vétérinaire Absence de formation et d'unité de transformation et de conservation du lait	Appliquer rigoureusement la sanction de la loi portant sur le vol de bétail Implanter des puces électroniques au cheptel Ouvrir des pare-feu Mettre en place des comités de surveillance de la forêt Délimiter et borner les parcours à bétail Construire des parcs à vaccination Renforcer les abreuvoirs Renforcer et augmenter la subvention d'aliments de bétail Equiper le poste vétérinaire

Volailles	Non modernisation de l'élevage Non délimitation et bornage des parcours bétail Insuffisance d'abreuvoirs Insuffisance de parcs à vaccination Faible taux de vaccination des animaux Insuffisance de forage pastoral Manque d'équipement et de formation des apiculteurs Manque de vaccin et d'aliments de volaille Manque de formation des aviculteurs Absence de magasin de stockage d'aliments de bétail Cherté de l'aliment Bétail Distribution de l'aliment Bétail Inéquitable	Mettre en place des forages pastoraux Equiper et renforcer les capacités des producteurs apicoles Equiper et renforcer les capacités des producteurs avicoles Aménager les mares Recruter, affecter et équiper des agents techniques vétérinaires dans la zone Elargir la distribution à toutes les catégories d'éleveurs Renforcer les capacités des auxiliaires Implanter des pharmacies vétérinaires dans la zone Former et Mettre en place une d'unité de transformation et de conservation du lait Promouvoir l'insémination artificielle
-----------	---	---

Source: Enquête PDC Ida mouride 2017

4.1.3. Commerce et Artisanat

Le commerce constitue une activité génératrice de revenus qui anime la dynamique économique et sociale d'une localité, mais dans la commune de IDA Mouride, il est assez timide, il n'y existe qu'un marché hebdomadaire.

L'activité commerciale souffre d'un manque d'infrastructures. Ida Mouride reste ainsi fortement polarisée par Koungeul en matière d'approvisionnement. La PME/PMI se caractérise par un potentiel de 99 boutiques de vente de denrées alimentaires et d'autres produits ménagers ou échoppes, 31 boulangeries artisanales dont 04 sont non fonctionnelles. Dans le cadre des espaces d'échange ou de la transformation, on dispose de 14 moulins à mil dont 03 non fonctionnels, de 16 magasins de stockage dont 2 sont non fonctionnels. Il n'existe pas de souks ni de halle de marché à Ida Mouride.

En effet, Koungeul, Koumpentoum, Kaffrine et Kaolack sont les principaux lieux d'écoulement des produits agricoles de la commune. Le commerce est fortement adossé à l'agriculture et l'élevage. Il est pratiqué aussi bien par les hommes que par les femmes.

Cependant, l'une des contraintes dont souffre la commune est l'absence de structures financières. Les structures les plus proches telles que : MICROCRED, PAMECAS, CMS etc. sont toutes localisées à Kounghoul et Kaffrine. Il n'existe aucune mutuelle dans la commune malgré les nombreux besoins en financement des populations pour leurs activités économiques. En plus de cela, l'insuffisance des pistes de production provoque l'enclavement des villages, d'où les difficultés d'écoulement des produits. C'est ce qui entraîne la cherté et le manque de certains produits dans ces villages par rapport à ceux qui sont à proximité des pistes.

En ce qui concerne l'artisanat, c'est l'une des activités rurales les plus importantes de par sa fonction dans l'économie locale. Les principaux métiers rencontrés dans la commune sont répartis dans l'artisanat de production et l'artisanat de service. On retrouve dix ateliers de forge pour le renouvellement des outils aratoires et machines agricoles, cinq (05) menuiseries bois, vingt-quatre (24) ateliers de coutures, des cordonniers, des maçons, des coiffeurs etc... L'un des problèmes fondamentaux des artisans de la commune demeure l'accès au crédit et aux marchés. Mais faudrait-il que ces artisans se regroupent en organisations légalement constituées pour assurer leur promotion.

Tableau 17 : Diagnostic du Secteur Commercial et de l'Artisanat

TABLEAU SYNOPTIQUE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT		
ATOUTS	GAPS/CONTRAINTES	ACTIONS PRECONISEES
Existence de : 99 Boutiques Artisans Commerçants 01 Marché hebdomadaire	Secteur informel Manque de financement Absence de marché quotidien Difficulté de commercialiser les produits Cherté des produits Manque d'organisation des artisans Manque de formation et d'équipements Accès difficile au financement	Aménager et construire des marchés Formaliser le secteur artisanal Renforcer les capacités et doter d'équipements aux artisans

Source: Enquête PDC Ida mouride 2017

4.2. SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION

4.2.1. Technologies de l'information et de la communication et services financiers

Globalement, la commune est desservie par l'ensemble des opérateurs de téléphonie (Orange, Expresso et Tigo) bien que la couverture présente fréquemment des instabilités.

Presque toutes les opérations financières importantes et formelles des habitants de la commune s'effectuent hors de la localité, même si on note l'existence des services de transfert d'argent comme Wari, Joni-Joni et Orange Money.

Les ménages de la commune étant fortement soutenus par les transferts financiers des ressortissants, l'amélioration de l'accès aux TIC et l'installation d'un bureau de poste, en renforcement des points de transfert d'argent présents, pourraient amorcer une dynamique de transaction et impacter positivement le développement économique local.

Cependant, il faut noter que dans certaines zones, la commune accueille des institutions financières comme la MEC. Les activités financières dépendent aussi des structures de financement décentralisées installées dans la région parmi lesquelles on peut citer le Crédit Mutuel du Sénégal, PAMECAS, Microcred.

45

4.2.2. Transport et Tourisme

Etant un sous-secteur influant sur tant d'autres activités, le transport à Ida Mouride rencontre d'énormes difficultés.

Le transport est plus facile pour communiquer avec l'extérieur de la commune qu'à l'intérieur de celle-ci. Les contraintes majeures entravant les déplacements internes seraient surtout dues à l'inégale répartition des infrastructures et équipements entre zones et le faible réseau de routes prioritaires pouvant relier les villages centres des zones. En effet, l'importance de la concentration des infrastructures rime avec l'intensité des échanges, car les contraintes de communication inter-villageoise s'accroissent de plus en plus que l'on quitte le Sud pour rejoindre le Nord. Donc, on constate que la moitié des villages communique facilement entre eux au centre grâce au réseau de la RN1.

Quant au Nord de la commune, les déplacements y sont plus difficiles car l'enclavement demeure quasi-total. Ces villages ont donc d'énormes difficultés pour rejoindre les pistes et la RN1.

En outre, les échanges de la commune avec les grandes agglomérations comme Tambacounda, Kaffrine, Kounghoul et Kaolack sont principalement assurées par cette route nationale.

La commune ne dispose pas de gare routière et le moyen de déplacement le plus utilisé à l'intérieur est le transport hippomobile.

Cependant, notons que l'absence d'infrastructures et d'équipements touristiques d'une manière générale fait que ce secteur n'est pas développé.

Tableau 18: Diagnostic du Transport-TIC-IMF

TABLEAU SYNOPTIQUE DU TRANSPORT, TIC, IMF		
ATOUTS	GAPS/CONTRAINTES	ACTIONS PRECONISEES
Existence de : Véhicules de transport en commun, Motos, Charrettes Proximité de la RN1 Pistes de production Taxis Jakarta Mutuelles (ACEP, CMS, PAMECAS, MICROCRED)	Dégradation des pistes Pistes impraticables en période d'hivernage Insuffisance de piste Insuffisance de véhicule de transport Frais de transport élevé Retard d'octroi des financements Non remboursement des prêts par les producteurs Retard dans le remboursement des prêts Insuffisance d'adhérents aux IMF Absence d'infrastructures touristiques	Construire des pistes de production Réhabiliter les pistes dégradées Sensibiliser les producteurs à rembourser les prêts Mettre en place des IMF de proximité

Source: Enquête PDC Ida mouride 2017

V. PROFIL GOUVERNANCE

La gouvernance devait être comprise comme une gestion participative et concertée de la commune par des élus locaux. Ces derniers, plus proche de la réalité, connaissent mieux les besoins de la population. Cela nécessite la mise en place d'une équipe qui, avec la participation effective des acteurs locaux, impulse le développement de la localité. A cela s'ajoute l'étude de la gestion des affaires locales avec les différents acteurs qui y interviennent afin d'apprécier la gouvernance. L'analyse du budget donnera une idée sur les finances locales et les possibilités financières de la commune.

5.1. PROFIL DES ELUS

Le conseil municipal d'Ida Mouride, composé de 46 élus, est structuré en bureau exécutif de 4 membres et 10 commissions techniques cadrant avec les domaines de compétences transférées aux communes. L'esprit de la mise sur pied de ces commissions vise à donner à cette instance une bonne visibilité sur l'ensemble des secteurs intéressant la promotion et le développement de la collectivité locale.

Les destinées du conseil municipal de Ida Mouride sont présidées par un maire qui a un niveau d'instruction faible (mais très entreprenant). Il a deux adjoints et est assisté par un secrétaire municipal.

Les tableaux ci-dessous donnent une visibilité de la composition du conseil municipal en termes de sexe, localisation par zone de provenance, de tranche d'âge et de niveau d'étude.

Tableau 19: Répartition des conseillers par Sexe

Sexe	Effectifs	Pourcentage
Hommes	25	54%
Femmes	21	46%
Total	46	100%

Source: Enquête PDC Ida mouride 2017

Tableau 20 : Répartition des conseillers par zone

Zones	Effectifs	Pourcentage
Ida Mouride	19	41%
Diounto	07	15%
Pire Ndawène	11	24%
Touba Gouye	09	20%
Total	46	100%

Source: Enquête PDC Ida mouride 2017

Tableau 21: Répartition des conseillers par tranche d'âge

Tranche d'âge	Effectifs	Pourcentage
« 30 à 45 ans »	19	41%
« 46 à 60 ans »	22	48%
« 61 à 80 ans »	05	11%
Total	46	100%

Source: Enquête PDC Ida mouride 2017

Tableau 22: Niveau d'étude des conseillers

Niveau d'étude	Effectifs	Pourcentage
Primaire	05	11%
Moyen/Secondaire	03	06%
Supérieur	00	00%
Alphabétisation	18	39%
Non Instruit	20	44%
Total	46	100%

Source: Enquête PDC Ida mouride 2017

Au vu de ces tableaux, on se rend compte que la question du genre est bien prise en compte avec une assez bonne représentativité des femmes au niveau du conseil, soit 46% du nombre total des conseillers. L'approche genre voudrait plus d'équité et d'égalité sur la représentativité des femmes dans les instances de prise de décision. Les études sur le genre, l'égalité des sexes etc., ont également montré que les femmes sont des acteurs incontournables dans le processus de développement local donc leur implication effective doit s'imposer. Les personnes du 3^{ème} âge représentent aussi 11%.

Concernant la répartition par zone, la prépondérance de la zone d'Ida Mouride avec 19 conseillers, soit 41%, peut s'expliquer par son ancienneté, par sa population mais aussi par la forte représentation du parti APR qui dispose de la majorité des conseillers.

Cependant nous pouvons noter que le niveau d'étude des conseillers n'est pas du tout acceptable puisque 39% des conseillers sont alphabétisés en arabe ou wolof et 44% non instruits. Cela constitue une limite énorme pour une bonne gestion de la mairie.

L'analyse de ces aspects s'avère très importante car au vu de cela, on peut affirmer que le conseil municipal aura des limites pour une prise en charge totale des préoccupations des différentes couches de la population. Il faudrait également mentionner que la commune dispose d'un Secrétaire municipal déterminé et engagé et un responsable de l'état Civil. Ce qui constitue un atout considérable pour l'institution.

5.2. DISPOSITIF DE BONNE GOUVERNANCE

5.2.1. Fonctionnement du conseil municipal

Le conseil municipal a vu le jour au lendemain des élections locales de juin 2014. Le conseil se réunit régulièrement. Tous les acteurs économiques et sociaux sont représentés dans l'équipe. Le conseil est dirigé par un bureau composé d'un maire et de deux adjoints. En plus du bureau, le conseil compte en son sein 10 commissions.

La participation active de la population est une préoccupation du conseil municipal. Pour cela, des cadres locaux de concertation doivent être installés dans les différentes zones pour servir d'espaces de réflexion et de courroies de transmission entre le conseil et les populations. La jeunesse à travers les ASC et les femmes à travers les OF et associations participent à la gestion sociale de la commune.

5.2.2. Société civile et dynamiques locales

La décentralisation offre à la société civile un cadre propice d'émergence et de développement surtout au moment où l'Etat, conscient de ses limites et sous la pression des bailleurs de fond et organisations internationales, cherche à mobiliser le secteur privé et à inciter la société civile à s'organiser davantage.

Parmi les organisations rencontrées dans la commune, nous pouvons citer les APE, Organisations Religieuses, Comités de Santé, GPF, GIE, ASC.

◆ *Les A.P.E:*

Elles sont au nombre de **(14)** et un C.G de la Case des tout-petits dans la commune et ont pour rôle d'assurer le bon fonctionnement des établissements scolaires, en participant à toutes les actions dans le but de faciliter le travail des enseignants et d'œuvrer dans la recherche de partenaires. Les membres de l'APE sont élus par les populations à travers une assemblée générale. L'APE aspire également à mettre les élèves dans de bonne condition d'étude.

Toutefois, ces associations se confrontent le plus souvent à des problèmes d'ordre financier et matériel, ce qui freine leur efficacité. Mais malgré les multiples problèmes qui secouent leurs organisations ils parviennent néanmoins à développer des stratégies de recherche de fonds en organisant des manifestations à but lucratif comme les kermesses, la lutte, le théâtre. Ces fonds sont destinés à la réhabilitation et à l'entretien des écoles. Ils bénéficient aussi de

l'apport matériel de quelques partenaires circonstanciels intervenant dans le domaine de l'éducation, et de l'aide des bonnes volontés de la localité.

◆ **Les Comités de Santé**

Ces derniers travaillent en collaboration avec la structure sanitaire en place qu'est le poste de santé. Les membres sont élus par les populations locales via une assemblée générale. Ils jouent un rôle d'intermédiaire entre la structure de santé et les populations. Ils ont également pour rôle d'accompagner les activités et la gestion pérenne du poste de santé et d'appuyer les populations à travers des actions de sensibilisation sur les pratiques d'hygiène, les maladies les plus récurrentes comme le paludisme, et les maladies diarrhéiques qui sévissent en période d'hivernage.

Le bureau organise des activités lucratives pour assurer les dépenses de fonctionnement du poste de santé. Cependant il reste beaucoup de choses à faire notamment la réhabilitation des locaux du poste de santé, le renouvellement du matériel soignant, l'acquisition de matériel sanitaire moderne et aussi participé activement à l'entretien et à la gestion des structures.

50

◆ **Les Dahiras**

Il y a plusieurs organisations religieuses. Ce qui peut être illustré par la forte présence des musulmans **98%**. Ces organisations religieuses ont pour objectif de renforcer l'éducation religieuse des populations mais surtout celui des jeunes qui sont les plus concernés. C'est dans ce cadre qu'elles organisent des rencontres religieuses hebdomadaires pendant lesquelles des cours sur les pratiques de l'Islam sont dispensés.

A cela s'ajoute les causeries qui constituent des moments d'échanges entre les membres où des thèmes, sur le plan religieux mais aussi social sont développées afin de préserver les valeurs de la société qui tendent à disparaître.

◆ **Les Associations Sportives Culturelles (ASC)**

Il existe **25** ASC dans la commune. Ces associations ont pour but de participer à l'épanouissement et à la promotion des jeunes. Mis à part les activités sportives et culturelles qu'elles organisent, elles s'investissent dans des activités citoyennes comme le nettoyage de leur quartier. Elles regroupent un nombre important de jeunes.

Cependant le football reste la principale activité des ASC. En effet, les activités culturelles sont souvent négligées et la recherche de fonds se limite à financer le football. Cela est encouragé par une méconnaissance de leurs rôle et responsabilités au sein de leur zone d'abord mais aussi envers leur localité. Toutefois, ces derniers n'ont pas la possibilité de mener correctement leurs activités sportives et culturelles. Cela à cause du mauvais état et d'une pénurie d'aires de jeu et d'une insuffisance des équipements sportifs et culturels.

◆ **Les G.P.F et G.I.E**

Les G.P.F et les G.I.E sont plus d'une cinquantaine. Ces structures sont formelles mais la plupart des O.F restent encore informelles. Ces organisations regroupent essentiellement des femmes et ont pour principal objectif l'amélioration des conditions de vie de la femme par le biais de la solidarité et de l'entre aide. Elles s'activent autour du petit commerce, de la transformation des produits etc.

Aujourd'hui, elles connaissent un certain ralentissement de leurs activités qui se limitent à des crédits revolving d'un faible montant issu de leurs économies et cotisations.

Ainsi pour faire face aux dysfonctionnements dont souffrent ces organisations, il s'avère nécessaire de renforcer leur capacité, en techniques de communication et de sensibilisation sur les enjeux de se constituer en union. Elles doivent aussi connaître les circuits de recherche de partenaire pour bénéficier de financement en vue d'élargir leurs champs d'action et de mieux prendre en charge l'avenir de leur organisation.

5.2.3. Coopération décentralisée

Dans le cadre de la coopération décentralisée, la commune n'a signé aucune convention de partenariat. Des ONG, IMF et mutuelle de Santé y interviennent dans le domaine de la formation, le financement des projets et la Santé.

5.3. GOUVERNANCE BUDGETAIRE

Ce tableau illustre le budget de la commune durant ces trois dernières années, les grandes masses financières se présentent comme suit :

Tableau 23: Diagnostic de la situation Budgétaire de la commune

Années	Total des recettes (Fonctionnement et Investissements)			Total des dépenses (Fonctionnement et Investissements)		
	Prévisions	Réalisations	Pourcentage	Investissements	Réalisations	Pourcentage
2014	32027022	19989517	62,41%	32227022	14981774	46,49%
2015	132891277	112529746	84,68%	132592943	110956554	83,68%
2016	67412491	54749811	81,21%	67412491	50563534	75%
Total	232330790	187269074	80,60%	232232456	176501862	76%

Source: Enquête PDC Ida Mouride 2017

En ce qui concerne, le montant total des recettes prévues des 3 dernières années comme indiqué dans le tableau ci-dessus, il tourne autour de 232 330 790 francs soit 80,60% et en matière d'investissements 176501862 francs ont été dépensés. Quant aux dépenses de fonctionnement réalisées sur les trois dernières années, elles représentent en moyenne 76 % du montant total des dépenses prévues et se présentent respectivement de 2014 à 2016 de la manière suivante 46,49%, 83,68% et 75% ce qui démontre encore une fois de plus que le conseil a du mal à maîtriser ses ressources financières et budgétaires. Chaque année, nous remarquons que les dépenses augmentent à l'exception de part 2016 où nous sentons une légère diminution 8,68%. Les dépenses d'investissement par contre ont été réalisées en moyenne à hauteur de 75 % avec 84,68 % en 2015 dont les ressources proviennent des fonds de concours FECL et spéciaux qui ont permis la réalisation comme les autres années d'infrastructures et d'équipements dans le domaine surtout des services sociaux de base et la foresterie comme activité de reboisement. Les secteurs, les plus remarquables sont l'eau, la santé et l'éducation avec en moyenne 80% de réalisation. Ce qui justifie les données obtenus dans ces secteurs durant la phase collecte.

L'analyse de la situation d'exécution des budgets de 2014 à 2016, montre une différence considérable entre les comptes prévisionnels et ceux de gestion du fait de la non maîtrise de certaines ressources inscrites dans le budget.

L'analyse comparée de l'évolution des budgets montre une hausse avec l'augmentation des fonds de concours. Le budget en cours affiche une nette hausse par rapport aux deux dernières années de + 30 millions. Cette augmentation est en corrélation aux fonds de concours avec une ligne d'investissement, orientée vers des projets d'envergure sociale, plus importante. La faiblesse des ressources propres, à hauteur de 4 000 000 F CFA en moyenne venant la plupart des taxes, ne favorise guère une bonne prise en charge des besoins de renforcement et d'entretien des infrastructures et équipements sociaux mais surtout des initiatives de développement économique viable.

5.4. PERFORMANCE DE LA COMMUNE

Les mesures des performances publiques (MPP) de la commune de Lour Escale ont donné un score de **82 sur 100**, plaçant la commune dans la catégorie « bonne performance » en matière de gouvernance locale. La note globale traduit des situations diverses dans les trois domaines qui ont fait l'objet de cette évaluation. **(CF: Rapport MMP Commune Ida Mouride).**

Tableau 24: Diagnostic de la mairie de Ida Mouride

TABLEAU SYNOPTIQUE DE LA GOUVERNANCE		
ATOUTS	GAPS/CONTRAINTES	ACTIONS PRECONISEES
Existence d'une commission pour chaque volet ; Bon climat social ; Intervention des partenaires ; Dynamisme du SM; Bon taux de recouvrement de la taxe rurale; Participation de la communauté aux affaires locales, Bon climat de travail entre la commune et les STD Local très approprié Soutient de l'Etat à travers les fonds de dotation et concours	Insuffisance de moyens financiers, matériels et techniques ; Non assiduité de certains conseillers ; Absence de signature de convention dans le cadre de la coopération décentralisée Insuffisance de partenaires Insuffisance de ressources humaines qualifiées ; L'insuffisance de rencontre des commissions; Faible niveau d'instruction des conseillers ; Absence de CCL Méconnaissance de certains conseillers sur leurs rôles et responsabilités, et l'acte 3.	Recherche de Partenariat et coopération décentralisée ; Doter la commune en logistiques Bien Impliquer les Services d'appuis au développement de la commune Recruter un personnel qualifié Renforcer les capacités des conseillers municipaux sur leurs rôles et responsabilités, sur le suivi évaluation des projets, et l'acte 3 de la décentralisation Inciter les populations à payer les taxes Multiplier les rencontre (C.L, commissions) matérialisées par un procès-verbal Mettre en place des CCL dans les zones existantes

Source: Enquête PDC Ida Mouride 2017

◆ ***Problématiques majeures de gouvernance et de développement local***

La problématique du développement local pourra se résumer d'après le diagnostic participatif, aux questions qui suivent :

- ⇒ Comment assurer un développement basé sur les potentialités de la commune et son hinterland (agriculture et élevage) ?
- ⇒ Quelles infrastructures mettre en place et quelles activités développer pour relever les filières économiques importantes que sont le commerce, l'agriculture et l'élevage?
- ⇒ Comment instaurer un bon cadre de vie dans l'espace communal ?

TROISIEME PARTIE: PERSPECTIVE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

VI. PROJECTIONS SCHEMATIQUES DU PLAN DE DEVELOPPEMENT

Le diagnostic global de la commune révèle que l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, hydraulique et le cadre vie) mérite d'être amélioré. L'environnement et les ressources naturelles, fortement dégradés, nécessitent aussi des actions de grande envergure pour leur restauration progressive. L'agriculture et l'élevage, piliers de l'économie locale, souffrent de contraintes chroniques qu'il serait important d'intégrer dans ce PDC en vue de leur apporter des solutions à long terme. Le conseil municipal et les organisations de base, principaux acteurs du développement local, malgré leur dynamisme éprouvent des difficultés liées à la faiblesse de leurs capacités institutionnelles, techniques, managériales et financières.

Cependant, à ses potentialités en ressources naturelles, s'ajoutent l'importance du cheptel et le dynamisme du tissu associatif. Tous ces facteurs, judicieusement combinés et mis en cohérence pour constituer un levier de développement, devraient pouvoir hisser la commune en un pôle économique et culturel attractif, créateur d'emplois et de richesses durables par et pour les populations.

Ainsi, le PDC en tant qu'outil d'orientation stratégique du développement local, ambitionne de traduire en projets opérationnels, les contraintes majeures qui affectent le développement socio-économique de la commune d'Ida Mouride.

6.1. VISION DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE A LONG TERME

La volonté de résolution des problèmes de développement identifiés à Ida Mouride à travers le diagnostic participatif a amené les populations à définir leur vision dans 10 ans comme ainsi : **«Ida Mouride le pôle urbain secondaire du département en matière de services et développement économique, social et environnemental ».**

La réalisation de cette vision passera nécessairement par l'atteinte d'objectifs institutionnels liés à l'administration du conseil municipal, à la gouvernance locale et d'objectifs de développement liés à la satisfaction de la demande socioéconomique.

6.2. OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT

La réalisation de la vision de développement à long terme de la commune passe également par Quatre (4) axes stratégiques majeurs de développement identifiés lors des ateliers de planification. Ces derniers sont :

- ◆ **AXE 1** : Amélioration de la performance de l'institution
- ◆ **AXE 2** : Développement des activités économiques et créatrices d'emplois
- ◆ **AXE 3** : Amélioration de l'accès aux services sociaux .
- ◆ **AXE 4** : Gestion durable de l'environnement, du cadre de vie et des changements climatiques

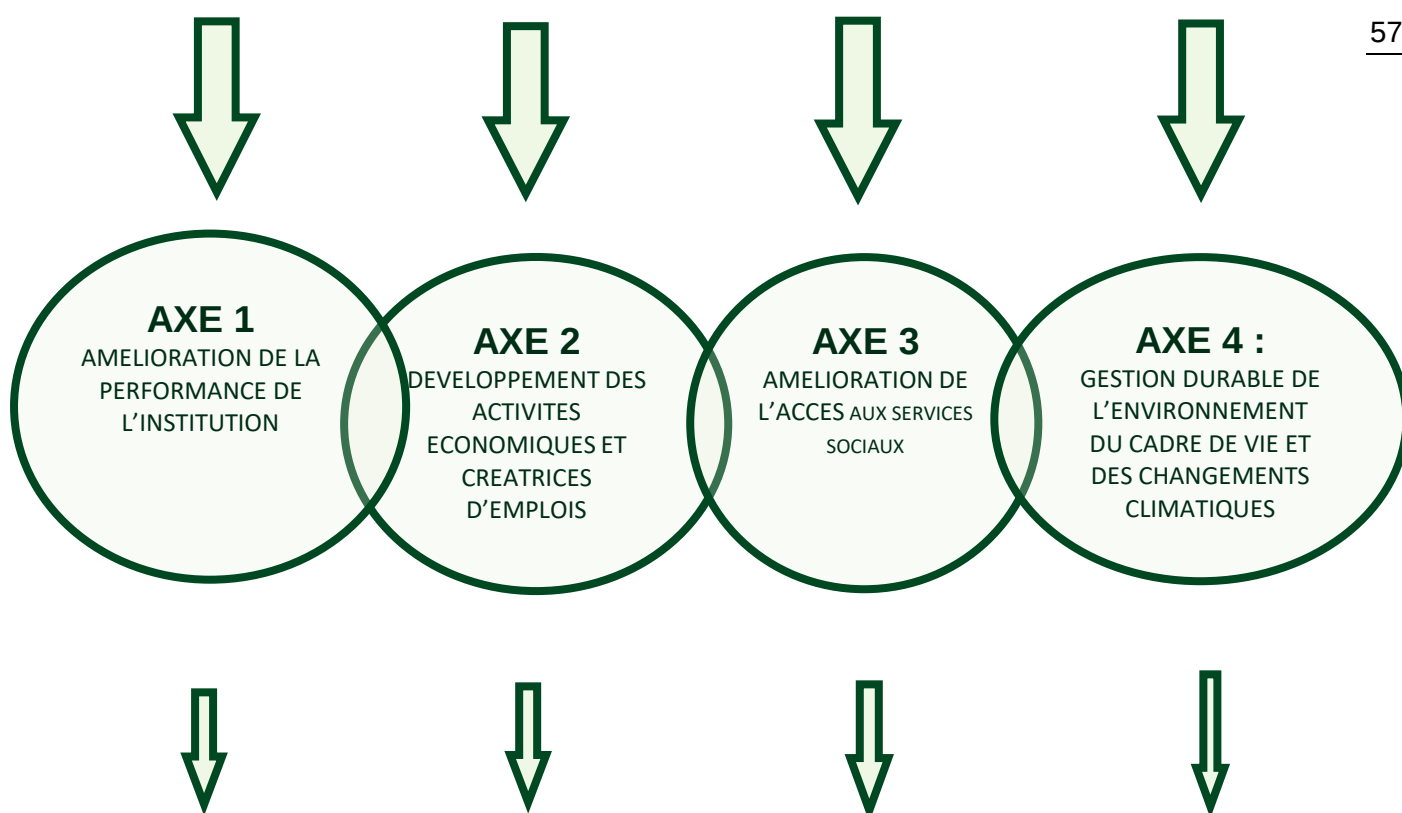
Tableau 25: SCHEMA DE LA VISION PROGRAMMATIQUE A L'HORIZON 2027

VISION HORIZON 2027

Atteindre un développement économique, social et environnemental digne d'une commune porté par des ressources humaines de qualité.

UNE VISION SOUTENUE PAR QUATRE AXES FONDAMENTAUX

57



6.3. PROGRAMME PAR AXES DE DEVELOPPEMENT

AXE 1	AXE 2	AXE 3	AXE 4
Objectif Général : Renforcer les capacités de la collectivité locale dans le cadre de la citoyenneté et de la bonne gouvernance.	Objectif Général : Renforcer l'offre des services sociaux de base à qualité améliorée.	Objectif Général : Relancer les activités économiques et la promotion d'une politique soutenue de créations d'emplois et de revenus durables.	Objectif Général : Protéger l'environnement et améliorer la gestion du cadre vie et des changements climatiques.
OS1: Renforcer les ressources (matérielles, humaines, financières) de l'institution ; OS2: Renforcer les capacités du conseil et des autres acteurs locaux.	OS1: Promouvoir les activités agricoles ; OS2: Promouvoir l'élevage OS3: Promouvoir les activités de commerce, de transport et d'artisanat	OS1: Promouvoir la culture, le sport, les loisirs et les conditions d'accès à l'emploi ; OS2: Améliorer et renforcer l'accès à l'eau potable dans la commune ; OS3: Assurer une couverture sanitaire de meilleure qualité pour toute la population ; OS4: Améliorer la qualité et la gestion à tous les ordres d'enseignements ; OS5: Améliorer les conditions de vie des couches vulnérables.	OS1 : Aménager l'espace communautaire ; OS2 : Améliorer la gestion des ressources naturelles OS3 : Améliorer la résilience des communautés face aux changements climatiques OS4 : Améliorer la gestion des déchets solides et liquides OS5: Améliorer le secteur énergétique

Ces différents objectifs poursuivis sont en lien étroit avec les politiques prioritaires de l'Etat. Les ODD et le Plan Sénégal Emergent (PSE) et le Plan Départemental de Développement (PDD), trouvent dans les orientations du PDC, un cadre concret de mise en œuvre.

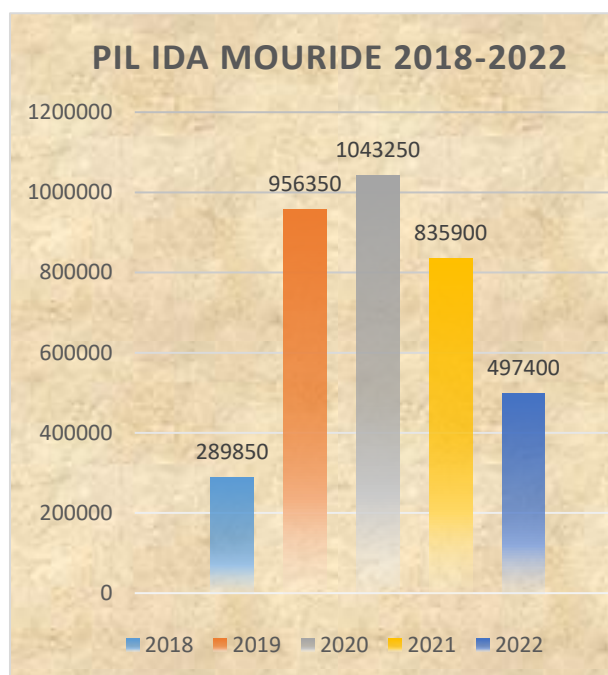
Ainsi, à chacun de ces objectifs articulés seront satisfaits à leur tour par des programmes d'actions ou de projets identifiés à travers un processus participatif et itératif. Le conseil municipal s'entourant des éclairages et avis des personnes ressources et des services techniques a arrêté dans le cadre d'un exercice de priorisation le plan d'investissement local (PIL) de la commune sur les cinq (5) années à venir ; qu'il adoptera dans les sessions à venir.

QUATRIEME PARTIE : MISE EN OEUVRE DU PDC ET MECANISME DE SUIVI

VII. MISE EN ŒUVRE DU PIL

7.1. ANALYSE DU PIL

Figure 2: Plan d'Investissement Local (PIL)



Le PIL quinquennal (2018-2022) est composé de 110 projets prioritaires pour un montant global de 3 622 750 000 F CFA. Il ressort de ce graphique que les investissements prévus sont assez bien répartis selon les ans avec une forte concentration de l'année 2 (2019) et la troisième année (2020) qui représentent plus de 50% des investissements programmés avec des taux respectifs de 26,39% et 28,79%. Pour 2018, l'année d'élaboration du PDC, il est prévu juste 08% des investissements.

59

Tableau 26: Lecture annuelle du PIL

Années	Montant	Pourcentage
2018	289 850 000	8%
2019	956 350 000	26,39%
2020	1 043 250 000	28,79%
2021	835 900 000	23,10%
2022	497 400 000	13,72%
Total	3 622 750 000	100%

Tableau 27: Lecture du PIL par AXES

AXE	Montant	Pourcentage
AXE 1	11 800 000	0,32%
AXE 2	1 293 000 000	35,70%
AXE 3	1 402 600 000	38,72%
AXE 4	915 350 000	25,26%
Total	3 622 750 000	100%

Le présent PIL, couvrant un horizon temporel de cinq années (2018-2022) est à présent estimé à un montant total de trois milliards six cent vingt-deux millions sept cent cinquante mille F CFA (3 622 750 000 F CFA) si l'on prend en compte les grands projets, soit un besoin d'investissement en moyenne de sept cent vingt-sept millions cinq cent cinquante mille francs CFA par ans à l'exception de la première année où nous constatons que les investissements sont inférieurs par rapport aux autres années.

Cependant, l'importance accordée aux axes deux et trois, qui sont construits autour de l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et du développement des activités économiques et créatrices d'emplois montrent que la commune met beaucoup l'accent sur la création de richesses chez ses administrés au cœur de ses préoccupations premières et en fait un enjeu essentiel de son plan quinquennal.

Pour autant, la résolution du gap en infrastructures et équipements sociaux de base, sans oublier la prise en compte de la dimension genre, des changements climatiques et le développement du secteur énergétique font qu'aussi cet axe n'est pas laissé en rade avec une représentation de 35,70% du budget total du PDC.

7.2. STRATEGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES

Le PDC est d'abord et avant tout un outil de planification stratégique et opérationnelle de la commune qui, sur cette base, compte en premier lieu sur ses ressources propres. Pour autant, les ressources propres de la Collectivité peuvent être utilisées comme effet de levier pour mobiliser la participation technique et financière des partenaires au développement dans la mise en œuvre des initiatives de développement local

A cet effet, un forum des bailleurs est prévu pour étendre le cadre partenarial autour de l'Etat à travers ses Programmes d'Appui au Développement Local. Il aura pour objectif d'exposer et de défendre le bien-fondé ainsi que la pertinence des projets et programmes prioritaires du PDC afin de convaincre des Partenaires Techniques et Financiers et/ou des Institutions de Coopération Décentralisée dans le but d'aboutir à des conventions de financement pour leur mise en œuvre.

Les opportunités de partenariat seront efficacement explorées et exploitées avec l'accompagnement étroit de l'ARD dans l'objectif d'atteindre un taux de réalisation du PIL d'au moins 70 % à l'échéance du Plan de Développement Communal. Par ailleurs, en plus du Site

Web de la commune qui est un bon outil de communication mais surtout un portail ouvert en permanence sur l'extérieur, les émigrés seront mis à contribution pour jouer un rôle d'ambassadeur et déclencher des processus de partenariat.

7.3. MECANISME DE GESTION ET MISE EN OEUVRE

L'opérationnalisation du PDC passe par l'élaboration de plans d'investissements annuels (PIA) sur proposition de la commission planification à la lumière des ressources mobilisables sur le budget et des intentions d'intervention des partenaires. Cet instrument donne une meilleure visibilité sur l'action du conseil municipal et favorise l'implication des populations et des autres acteurs dans le suivi de la mise en œuvre.

Par conséquent, ces PIA doivent être élaborés et adoptés par le conseil avant l'élaboration du budget, ensuite vulgarisés et transmis à l'ARD qui se charge de leur intégration dans le programme annuel d'investissements et d'actions régional pour les besoins de la conférence d'harmonisation du développement.

7.4. CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal reste le maître d'ouvrage de tous les projets du PDC financés. Cependant, il fait recours à l'assistance technique de l'ARD pour mener à bien cette mission surtout lorsqu'il s'agit du contrôle-qualité des ouvrages, de l'ingénierie des projets et du suivi-évaluation.

Le conseil municipal s'assurera le respect des procédures financières en collaboration avec le Trésor public et le service d'appui à la maîtrise d'ouvrage de l'ARD pour la sélection d'opérateurs compétents dans le cadre de la réalisation des ouvrages et services prévus dans le PDC.

Il veillera également au respect de l'échéancier en mettant l'appui sur la cellule et la commission de passation des marchés en charge de la préparation en début de chaque année, des plans de passation des marchés et la mobilisation des contreparties à temps.

La mise en œuvre opérationnelle des projets devra être participative et par conséquent nécessite une implication des organisations comme les cadres de concertation qu'il faut mettre en place.

7.5. MECANISME DE SUIVI-EVALUATION

Le plan constitue un instrument de programmation et d'orientation établi sur la base d'objectifs définis par les acteurs et prenant en compte le contexte institutionnel, politique, économique et social. Il devrait pouvoir ainsi s'adapter à ce contexte et faire l'objet d'ajustements. Ce souci d'adaptabilité et de flexibilité conditionne la mise en œuvre d'un dispositif de suivi évaluation.

7.5.1. Suivi de la mise en œuvre du plan

La mise en œuvre du plan est définie sur un horizon de 5 ans et est conditionnée à une bonne mobilisation des ressources et particulièrement à une contrepartie locale. Cette contrepartie proviendra du budget du conseil municipal et de la participation des organisations de base et des populations.

La mise en œuvre du plan, s'étalant sur la période 2018 – 2022, le contexte politique devra être pris en compte, le mandat des élus locaux actuels s'achevant en 2019. La majeure partie se fera ainsi dans un contexte de stabilité politique et de continuité institutionnelle. L'année 2019 coïncidera avec la mise en place de nouvelles équipes qui pourront ainsi s'engager dans l'évaluation du plan et poursuivre la mise en œuvre.

62

Néanmoins, dès lors que des programmes ou projets sont enclenchés, il revient au comité de suivi ou du chargé de suivi-évaluation d'assister, de veiller et de faire le rapportage sur l'état d'avancement à chaque étape du processus afin de permettre une meilleure prise de décisions et l'atteinte des résultats.

Sous la présidence de l'exécutif local, le comité restreint mis en place dans le processus d'élaboration du PDC est maintenu et renforcé avec les présidents de commissions, les partenaires et OCB pour une meilleure représentativité des acteurs de développement.

7.5.2. Evaluation du plan

Le suivi - évaluation est un examen permanent ou périodique de la mise en œuvre du plan d'actions qui vient d'être décliné. Dans la pratique, l'évaluation détermine les effets et/ou impacts du plan d'actions en se fondant, bien entendu, sur l'analyse des données recueillies sur le projet. Le suivi évaluation doit être assuré au niveau interne par la commission de planification du conseil municipal.

Pour respecter le principe de transparence et de participation, cette commission doit travailler en étroite collaboration avec les cadres de concertation qui méritent d'être installés.

Par ailleurs, au niveau externe, l'ARD, en rapport avec son comité technique peuvent organiser des missions de suivis permettant de mieux cerner le rapport entre les orientations, les ressources mobilisées et les résultats réels du plan local. Il consiste à apprécier les indicateurs mesurables suivants : (i) le taux de réalisation physique et financière, (ii) les financements sur fonds propres, (iii) les financements des partenaires, (iv) le nombre de projets hors plan. De même, une évaluation doit être faite à la fin de chaque programme ou action.

Avec ce plan, la commune dispose désormais d'un véritable cadre de référence pour tous les acteurs intervenant dans les domaines économique, social, environnemental et culturel.

CONCLUSION

La prise en charge de la problématique décentralisation/développement est depuis quelques années une préoccupation majeure des pouvoirs publics, des ONG ainsi que des bailleurs.

En effet, l'échec de la politique du « tout Etat » ouvre l'ère de la décentralisation. Ainsi l'état des lieux du système socioéconomique de la commune a permis sur une base d'analyse diachronique et synchronique de voir les forces, les faiblesses et les leviers du développement de cette entité.

Cependant, force est de constater que le processus de développement connaît un certain nombre de bouleversements qui méritent une attention particulière pour relever les défis de la croissance économique de la commune. Ces derniers se traduisent notamment par l'insuffisance de la synergie des forces productives qui se manifestent par la difficulté d'intégration socioéconomique et la dégradation des ressources naturelles.

C'est conscient de ces enjeux, que le conseil municipal a jugé opportun de disposer d'un PDC pour répondre de façon durable aux besoins socioéconomiques de la population. C'est dans ce sens, qu'un diagnostic approfondi mené au sein de la communauté montre une photographie de la localité.

64

Dès lors, il convient de prendre en compte les hypothèses de solutions qui ont été préconisées. Ces dernières suggèrent un certain nombre de mesures allant globalement dans le sens d'une synergie d'actions visant à concilier la préservation des ressources et l'amélioration des conditions de vie des populations et des couches vulnérables en particulier.

En revanche, avec neuf domaines de compétences à la charge des collectivités locales pour lesquelles les mesures d'accompagnements ne sont pas toujours à la hauteur, la coopération décentralisée sera une opportunité de développement considérable pour la commune d'Ida Mouride.

La réalisation de ce document a permis à la commune d'avoir un document d'orientation des politiques de développement qui permettront un développement économique environnemental et social.

Pour ce faire, le conseil doit s'appuyer sur le dynamisme des acteurs locaux afin de relever le défi et progressivement atteindre sa vision d'ici 10 ans.

Tableau 28 : PLAN PRIORITAIRE D'ACTION 2018-2022

BUDGET PLANIFICATION COMMUNE DE IDA MOURIDE (2018-2022)										
OBJECTIFS SPECIFIQUES	ACTIONS A MENER	SECTEURS	LOCALISATION	Coût total (en milliers FCFA)	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022	SOURCE DE FINANCEMENT
Axe I : Amélioration de la performance de l'institution										
Renforcer les capacités du conseil et des autres acteurs locaux	Appuyer la mise en place d'un Plan d'éducation et de formation (PEF) et d'un Plan de communication	Gouvernance Locale	Commune	3 000	-	1 500	1 500	-	-	Commune/Etat/PTF
	Renforcer les capacités des conseillers municipaux sur leurs rôles et responsabilités, code de gestion et loi domaniale, en suivi évaluation des projets, et l'acte 3 de la décentralisation	Gouvernance Locale	Commune	2 400	-	1 600	800	-	-	Commune/Etat/PTF
	Renforcer les capacités des membres de la commission finance sur les finances locales	Gouvernance Locale	Commune	800	-	500	300	-	-	Commune/Etat/PTF

PDC COMMUNE D'IDA MOURIDE 2018-2022

	Former les élus locaux sur les compétences transférées et les rôles et missions des différentes commissions de la mairie	Gouvernance Locale	Commune	1 000	-	500	500	-	-	Commune/Etat/PTF
	Créer un Cadre Concertation local pour le contrôle de l'action publique et le partage de l'information	Gouvernance Locale	Commune	100	-	100	-	-	-	Commune/Etat/PTF
Renforcer les ressources (matérielles, humaines, financières) de l'institution	Faire un plaidoyer pour une augmentation du FDD	Gouvernance Locale	Commune	-	-	-	-	-	-	Commune/Etat/PTF
	Appuyer le recrutement de personnels compétents	Gouvernance Locale	Commune	-	-	-	-	-	-	Commune/Etat/PTF
	Assurer un suivi et une bonne harmonisation des interventions	Gouvernance Locale	Commune	600	-	150	150	150	150	Commune
	Sensibiliser la population sur la citoyenneté fiscale et impacts dans le développement socio-éco de la commune	Gouvernance Locale	Commune	1 000	-	1 000	-	-	-	Commune
	Organiser un forum de partenaire pour le partage	Gouvernance Locale	Commune	2 500	2 500	-	-	-	-	Commune

PDC COMMUNE D'IDA MOURIDE 2018-2022

	du Plan stratégique de la commune									
	Créer un site communal pour meilleure ouverture au partenaire décentralisée	Gouvernance Locale	Commune	400	400	-	-	-	-	Commune
TOTAL (AXE I) =				11 800	2 900	5 350	3 250	150	150	
Axe II : Développement des activités économiques et créatrices d'emplois										
Promouvoir les activités agricoles	Mettre en place une filière locale de distribution de semences et Créer un comité local de distribution	Agriculture	Ida Mouride	100	100	-	-	-	-	Commune /partenaire
	Dotation de semences de bases et pré bases à 200 producteurs	Agriculture	Commune	2 400	-	1 200	1 200	-	-	Partenaires
	Appuyer pour l'accès aux semences en quantité et en qualité pour la campagne agricole	Agriculture	Commune	30 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6000	Commune /Etat
	Subventionner pour l'accès aux matériels	Agriculture	Commune	50 000	10000	20000	20 000	-	-	Commune/Etat/PTF

PDC COMMUNE D'IDA MOURIDE 2018-2022

agricoles des différents groupements									
Sécuriser le Foncier	Cadre de vie	Commune	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5000	Commune /Etat /PTF
Appuyer pour la dotation en variétés de semences à cycles courts	Agriculture	Commune	7 500	2 500	2 500	2 500	-	-	Commune/Etat/PTF
Construire un bâtiment pour le stockage et la conservation des produits maraichers	Maraichage	Ida Ndawène	20 000	-	10000	10 000	-	-	Commune/Etat/PTF
Acheter un tracteur	Agriculture	Ida Mouride	20 000	-	10000	10 000	-	-	Commune/Etat/PTF
Construire sept (7) banques céréalières de 120 tonnes	Agriculture	Ida Mouride et Pire Ndawène, Santhie Taba, Ndiarméo, Khourdane, Douba	98 000	-	28000	14 000	28000	28000	Commune/Etat/PTF
Appuyer pour la dotation de produits phytosanitaire au groupement de producteurs	Agriculture	Commune	10 000	1 000	3 000	3 000	1 500	1500	Commune/Etat/PTF

PDC COMMUNE D'IDA MOURIDE 2018-2022

	Délimiter et clôturer les périmètres maraichers	Maraichage	Ndoune	2 000	-	1 000	1 000	-	-	Commune/Etat/PTF
	Introduire le système goutte à goutte	Maraichage	Commune	30 000	-	10000	10 000	10000	-	Commune/Etat/PTF
	Former 120 producteurs issus d'organisation faitière sur les nouvelles pratiques culturelles	Maraichage	Commune	2 000	-	500	500	500	500	Commune
	Ouvrir une ligne de crédit pour les producteurs	Agriculture	Ida mouride	50000	10000	10000	10000	10000	10000	Commune
	Appuyer l'affectation d'un CAR	Agriculture	Ida mouride	-	-	-	-	-	-	Etat
	Réhabiliter un magasin de stockage	Agriculture	Santhie	7000	-	7000	-	-	-	Commune/Etat/PTF
Promouvoir l'élevage	Mettre en place quatre fermes fourragères de 2 ha destinés aux groupements d'éleveurs pour 20 personnes dont 0,1 ha /pers.	Elevage	Ida mouride, Touba Gouye, Pire Ndawène, Diounto	16 000	-	4 000	4 000	4 000	4000	Partenaires/Etat
	Construction de 05 magasins pour aliment de bétail de 5X5m2 sous la	Elevage	Santhie Taba, Ndiarméo, Khourdane, Douba	35 000	-	7 000	7 000	14000	7000	Commune/Etat/PTF

PDC COMMUNE D'IDA MOURIDE 2018-2022

gestion de l'organisation des éleveurs.									
Organiser des journées de vaccination	Élevage	Commune	5 000	-	-	2 500	2 500	-	Commune / Direction Élevage
Renforcer les abreuvoirs	Élevage	Ida mouride et Darou Bambara	500	250	250	-	-	-	Commune/Etat/PTF
Délimiter et borner les parcours à bétail	Élevage	Commune	24000	-	8000	8000	-	8000	Commune/Etat/PTF
Valoriser les mares ou aménager des bassins de rétention	Élevage	Commune	12000	6000	6000	-	-	-	Commune/Etat/PTF
Mettre en place 4 fermes avicoles modernes à la disposition d'association des jeunes et des groupements des femmes formalisées	Élevage	Ida mouride, Touba Gouye, Pire Ndawène, Diounto	20 000	-	10000	10 000	-	-	Commune/ANPEJ
Mettre en place deux forages pastoraux	Élevage	Ida mouride et Ngouye	10 000	-	-	-	5 000	5000	Commune/Etat/PTF
Construire deux abreuvoirs	Élevage	Fass Diébel et Kassasa	4 000	-	-	2 000	2 000	-	Commune/Etat/PTF
Implanter des puces électroniques au cheptel	Elevage	Commune	-	-	-	-	-	-	Etat

PDC COMMUNE D'IDA MOURIDE 2018-2022

Renforcer les capacités des auxiliaires vétérinaires	Elevage	Commune	-	-	-	-	-	-	Etat
Construire deux parcs à vaccination modernes	Elevage	Ndoune et Diounto	14 000	-	-	-	7 000	7000	Commune/Etat/PTF
Equiper et changer les matériels défectueux du poste vétérinaire	Elevage	Ida mouride	500	-	500	-	-	-	Commune/Etat/PTF
Equiper et renforcer les capacités des groupements apicoles	Elevage	Commune	2 000	1 000	1 000	-	-	-	Commune/ANPEJ
Faciliter l'accès aux aliments pour tous les éleveurs	Elevage	Commune	-	-	-	-	-	-	Commune/Etat/PTF
Mettre en place deux unités de conservation et de transformation du lait	Elevage	Ida Mouride et Diounto	40 000	-	20000	20 000	-	-	Commune/Etat/PTF
Organiser des journées d'insémination artificielle dans les différentes zones	Elevage	Ida mouride, Touba Gouye, Pire Ndawène, Diounto	50 000	-	20000	10 000	10000	10000	Commune/Etat/PTF
Construire un marché permanent	Commerce	Ida Mouride	35 000	-	25000	10 000	-	-	Commune/Etat/PTF

PDC COMMUNE D'IDA MOURIDE 2018-2022

Promouvoir les activités de commerce, de transport et artisanales	Renforcer les capacités et doter d'équipement aux artisans	Artisanat	Commune	30000	-	15000	15 000	-	-	Commune/Etat/PTF
	Organiser les artisans en groupement	Artisanat	Commune	1 000	1 000	-	-	-	-	Commune/Etat/PTF
	Ouvrir une ligne de crédit pour les artisans	Artisanat	Commune	50 000	10000	10000	10 000	10000	10000	Commune/Etat/PTF
	Construire une maison artisanale	Artisanat	Ida Mouride	20 000	-	-	10 000	10000	-	Commune/Etat/PTF
	Mise en œuvre des ponts de ralliement pour désenclavement des villages inaccessibles en saison hivernale.	Transport	Ida secou, Ida Gadiaga, Ndoune, Thiakho, Kasséo	70 000	-	-	-	35000	35000	Commune/Etat/PTF
	Construire des pistes de désenclavement	Transport	Koungheul Hamdalaye Thiamène, Ida mouride Touba fana-fass thiéckène, Pire Ndawène Santhie Taba)	300 000	-	100 000	100 000	100 000	-	Commune/Etat/PTF

PDC COMMUNE D'IDA MOURIDE 2018-2022

	Réhabiliter les pistes dégradées	Transport	Khourdan – RN1 – Ida Ndawène - Pire Ndawène = 15,25 km et Taba – Khourdane = 8km	200 000	-	50000	50 000	50000	50000	Commune/Etat/PTF
	Appuyer la mise en place des IMF de proximité	Finance	Ida Mouride	-	-	-	-	-	-	Commune/Etat/PTF
TOTAL (AXE II) =				1293 000	52850	390 950	351 700	310 500	187 000	
AXE III : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base										
Améliorer la qualité et la gestion à tous les ordres d'enseignements ;	Construire deux (02) établissements scolaires	Education	Kassassaa – Sibinokho, Touba Gouye	100 000	-	25000	25 000	25000	25000	Commune /PTF/Etat
	Octroyer (200) tables bancs	Education	Commune	7 000	3 500	3 500	-	-	-	Commune/DPRE
	Doter de matériels pour les écoles arabes et Daarras	Education	Darou Wolof, Taba, Douba, Khourdane, Keur Ngaye	10 000	-	5 000	5 000	-	-	Commune /PTF/Etat
	Construire quatre (4) Daaras modernes	Education	Ida mouride, Touba Gouye,	80 000	-	20000	20000	20000	20000	Commune /PTF/Etat

PDC COMMUNE D'IDA MOURIDE 2018-2022

		Pire Ndawène, Diounto							
Extension du réseau d'adduction d'eau dans les écoles	Education	Keur Ngaye, Diounto	50 000	-	25000	15000	10000	-	Commune /PTF/Etat
Construire des murs de clôtures des établissements scolaires	Education	Keur Ngaye, Diokoul Wadène, Darou Fana, Diountou	20 000	-	5 000	5 000	5 000	5000	Commune /PTF/Etat
Construire des logements pour les directeurs	Education	15 écoles primaires	32 000	-	8 000	8 000	8 000	8000	Commune /PTF/Etat
Sensibiliser sur la scolarisation des enfants	Education	Ida Mouride, Ndoune, Darou Wolof	100	-	50	50	-	-	Commune
Recruter des enseignants arabes et français	Education	Commune	-	-	-	-	-	-	Etat
Electrifier les établissements scolaires	Education	15 écoles primaires	150 000	-	50000	50000	50000	-	Commune /PTF/Etat
Construction de deux classes d'alphabétisation fonctionnelle	Education	Santhiaba - Taba	3 000	-	1 500	1 500	-	-	Commune /PTF/Etat
Appuyer la mise en place de cantines scolaires	Education	Pire Ndawène et Diounto	10 000	-	5 000	5 000	-	-	Commune /PTF/Etat

PDC COMMUNE D'IDA MOURIDE 2018-2022

	Doter les écoles de la commune de matériels informatiques avec internet	Education	15 écoles primaires	50 000	-	-	25 000	25000	-	Commune /PTF/Etat
	Organisation de journées d'excellence	Education	Commune	12 000	-	3 000	3 000	3 000	3000	Commune /PTF/Etat
Assurer une couverture sanitaire de meilleure qualité pour toute la population	Equiper et rendre fonctionnel les cases de santé	Santé	Ngouye Siwakh, Douba, Saré Sadio, Ida Gadiaga	40 000	5 000	5 000	10 000	10000	10000	Commune /PTF/Etat
	Renforcer les capacités du personnel communautaire de santé	Santé	Structures Sanitaires	2 000	-	1 000	1 000	-	-	Commune /PTF/Etat
	Etendre le réseau AEP dans les structures sanitaires de la commune	Santé	Tous les Postes et Cases de Santé	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5000	Commune /PTF/Etat
	Equiper le poste de santé	Santé	Ndoune	10 000	-	5 000	5 000	-	-	Commune /PTF/Etat
	Construire et équiper une case de santé	Santé	Hamdalaye Thiamène	10 000	-	5 000	5 000	-	-	Commune /PTF/Etat
	Construire et équiper 03 postes de santé	Santé	Ngouye Siwak, Keur Ngaye et Pire Ndawène	150 000	-	50000	50 000	50000	-	Commune /PTF/Etat

PDC COMMUNE D'IDA MOURIDE 2018-2022

	Réhabiliter, équiper et affecter un personnel qualifié dans les cases de santé	Santé	Douba, Pire Nangou	10 000	-	5 000	5 000	-	-	Commune /PTF/Etat
	Electrifier les postes de santé en solaire	Santé	Kourdane, Ida mouride et Ndoune	18 000	-	6 000	6 000	6 000	-	Commune /PTF/Etat
	Doter une ambulance médicalisée pour la commune	Santé	Commune	70 000	-	-	70 000	-	-	Commune /PTF/Etat
	Construire une maternité avec logement ICP et Sagefemme	Santé	Ndoune, ida mouride	80 000	-	40000	40 000	-	-	Commune /PTF/Etat
	Augmenter la motivation des ASC et Matrones	Santé	commune	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2000	Commune /PTF/Etat
	Sensibiliser la population sur l'intérêt d'adhérer à UDAM	Santé	commune	1 000	500	250	250	-	-	Commune /PTF/Etat
Améliorer et renforcer l'accès à l'eau potable dans la commune	Construire deux nouveaux (02) forages	Hydraulique	Hamdalaye Thiamène	50 000	-	-	-	25000	25000	Commune /PTF/Etat
	Réfectionner, sécuriser et rendre fonctionnel les puits	Hydraulique	Taba-Ashraf	1500	-	750	750	-	-	Commune /PTF/Etat

PDC COMMUNE D'IDA MOURIDE 2018-2022

	Renforcer les bornes fontaines	Hydraulique	Darou bambara, Taba	500	250	250	-	-	-	Commune /PTF/Etat
	Etendre le réseau d'adduction d'eau	Hydraulique	Santhie Ndoune, Nianguène Faffa, Missirah Oumar Sarr, Fass Keur Ely	50 000	10000	10000	10 000	10000	10000	Commune /Etat /part
	Installer des motopompes pour les puits	Hydraulique	Hamdalaye Thiamène	10 000	-	5 000	5 000	-	-	Commune /Etat /part
	Augmenter le débit des forages	Hydraulique	Darou bambara et Touba Gouye	10 000	-	5 000	5 000	-	-	Commune /Etat /part
	Doter en équipement sportifs et culturels aux ASC	Sport, culture et loisirs	commune	5 000	-	2 500	2 500	-	-	Commune /Etat /part
Promouvoir la culture, le sport, les loisirs et les conditions d'accès à l'emploi	Aménager des aires de jeux règlementaires	Sport, culture et loisirs	Ndioum, Darou Bambara, Ida Mouride	15000	5000	5000	5000	-	-	Commune /Etat /part
	Construire et équiper des foyers de jeune	Sport, culture et loisirs	Pire Ndawène, Diounto et Touba Gouye	30000	-	-	10000	10000	10000	Commune /Etat /part

PDC COMMUNE D'IDA MOURIDE 2018-2022

	Rendre fonctionnel le foyer de jeune	Sport, culture et loisirs	Ida mouride	4 000	-	2 000	2 000	-	-	Commune /Etat /part
	Formaliser les ASC	Sport, culture et loisirs	toutes les zones	1250	250	250	250	250	250	Commune /Etat /part
Améliorer les conditions de vie des couches vulnérables	Formalisation des OCB	Genre et PCV	GIE Khourdane, Ndoune, Ngouye siwakh et Ida Mouride	1250	250	250	250	250	250	Commune /Etat /PTF
	Former les membres groupement en gestion administrative et financière, leadership ; entrepreneuriat, transformation, couture et teinture	Genre et PCV	Ida Mouride et Darou Wolof	3 000	-	1 000	1 000	1 000	-	Commune /Etat /PTF
	Réhabiliter et équiper 04 foyers de femmes	Genre et PCV	Ida mouride, Touba Gouye, Pire Ndawène, Diounto	48000	12000	12000	12 000	-	12000	Commune /Etat /PTF
	Ouvrir une ligne de credit pour les handicapés	Genre et PCV	commune	15 000	-	5 000	5 000	5 000	-	Commune /Etat /PTF
	Ouvrir une ligne de credit pour les jeunes	Genre et PCV	commune	15 000	-	5 000	5 000	5 000	-	Commune /Etat /PTF

PDC COMMUNE D'IDA MOURIDE 2018-2022

Ouvrir une ligne de credit pour les femmes	Genre et PCV	commune	30 000	-	10000	10000	10000	-	Commune /Etat /PTF
Construire et équiper un centre de formation des handicapés	Genre et PCV	commune	15000	-	-	10 000	5 000	-	Commune /Etat /PTF
Assister la petite enfance en multipliant Les CTP dans les 03 autres zones	Genre et PCV	Pire Ndawène, Diounto et Touba Gouye	33000	-	11000	11 000	11000	-	Commune /Etat /PTF
Mettre en place un fond social pour les ménages nécessiteux	Genre et PCV	commune	15000	-	5 000	5 000	5 000	-	Commune /Etat /PTF
Financement de 2 micro-projets pour les Handicapés	Genre et PCV	Ida Mouride	5 000	1 000	2 000	2 000	-	-	Commune /Etat /PTF
Doter de 40 décortiqueuses et 20 Batteuses dont 10 par zone pour les décortiqueuses et 5 par zone pour les batteuses	Genre et PCV	Ida mouride, Touba Gouye, Pire Ndawène, Diounto	40 000	10000	10000	10000	10000	-	Commune /Etat /PTF
Doter de 400 moulins à mil dont 100 par zone	Genre et PCV	Ida mouride, Touba Gouye, Pire Ndawene, Diounto	50 000	10000	10000	10 000	10000	10000	Commune /Etat /PTF

PDC COMMUNE D'IDA MOURIDE 2018-2022

	Doter de 800 femmes des fourneaux «diambars» (200 par zone)	Genre et PCV	Ida mouride, Touba Gouye, Pire Ndawène, Diounto	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	000	1	Commune /Etat /PTF
TOTAL (AXE III) =				1 402 600	65750	378 300	484 550	327 500	146 500		
AXE IV : Gestion Durable de l'Environnement et du Cadre de Vie et des CC											
Aménager l'espace communautaire	Accompagner le processus de lotissement des villages	Cadre de vie	Commune	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	Commune /Etat /PTF
	Aménager les espaces verts et places publiques	Cadre de vie	Commune	9 000	-	3 000	3 000	3 000	-	-	Commune /Etat /PTF
Améliorer la gestion des ressources naturelles	Sensibiliser la population à pratiquer la RNA	Environnement (Foresterie)	Commune	250	50	50	50	50	50	50	Commune /Etat /PTF
	Mettre en place et équiper un comité représentatif de surveillance local pour la gestion des RN avec des antennes par zones	Environnement (Foresterie)	Ida mouride, Touba Gouye, Pire Ndawène, Diounto	100	100	-	-	-	-	-	Commune /Etat /PTF
	Formaliser et équiper les comités de surveillance de la forêt pour la lutte	Environnement (Foresterie)	Commune	20 000	5 000	5 000	5 000	5 000	-	-	Commune /Etat /PTF

PDC COMMUNE D'IDA MOURIDE 2018-2022

	contre les coupes abusives et feux de brousses									
	Signer des conventions à durée déterminée pour l'exploitation des ressources conclues entre les autorités compétentes (autorités locales, responsables eaux et forêts et producteurs	Environnement (Foresterie)	Commune	-	-	-	-	-	-	Commune /Etat /PTF
	Initier des programmes d'IEC et de CCC	Environnement (Foresterie)	Commune	30 000	-	10000	10000	10000	-	Commune /Etat /PTF
	Initier des campagnes de reboisement et de suivi dans la commune	Environnement (Foresterie)	Commune	2 500	500	500	500	500	500	Commune /Etat /PTF
	Implantations de pares feux	Environnement (Foresterie)	Douba, Santiéba, Ida Mouride, Ndioum, Asheraffe	12 000	3 000	3 000	6 000	-	-	Commune /Etat /PTF
Améliorer la résilience des communautés face aux changements climatiques	Sensibiliser la population sur la protection de l'environnement et la	Environnement	Commune	2 000	500	500	500	500	-	Commune /Etat /PTF

PDC COMMUNE D'IDA MOURIDE 2018-2022

	prise en compte de la dimension Changement Climatique dans les systèmes de production	(Changement Climatique)								
	Identifier et Financer des projets d'adaptation ou d'atténuation face aux risques climatiques dans les différentes zones éco-géographiques avec un fonds de financement de la commune	Environnement (Changement Climatique)	Commune	250 000	50000	50000	50000	50000	50000	Commune /Etat /PTF
Améliorer le secteur énergétique	Mettre à la disposition des femmes de trois bois villageois destinés à la chauffe	Energie	commune	45 000	-	-	20 000	20000	5000	Commune /Etat /PTF
	Sensibiliser la population à favoriser l'énergie solaire	Energie	Commune	1 000	200	200	200	200	200	Commune /Etat /PTF
	Electrifier la commune	Energie	Commune	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	Commune /Etat /PTF
Améliorer la gestion des déchets solides et liquides	Doter de poubelles et de moyens de transport des ordures	Hygiène/Assainissement	Commune	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1000	Commune /Etat /PTF

PDC COMMUNE D'IDA MOURIDE 2018-2022

	Renforcer la politique de mise en place de latrine	Hygiène/Assainissement	Commune	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5000	Commune /Etat /PTF
	Doter de matériels de collecte des ordures	Hygiène/Assainissement	Commune	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1000	Commune /Etat /PTF
	Mettre en place des comités de salubrité	Hygiène/Assainissement	Ida mouride, Touba Gouye, Pire Ndawène, Diounto	1 500	-	500	500	500	-	Commune /Etat /PTF
	Créer un site de décharge des ordures contrôlé	Hygiène/Assainissement	Ida Mouride	2 000	1 000	1 000	-	-	-	Commune /Etat /PTF
TOTAL (AXE IV) =				915 350	168 350	181 750	203 750	197 750	163 750	
TOTAL PIL (AXE 1+AXE2+AXE3+AXE4)=				3 622 750	289 850	956 350	1 043 250	835 900	497 400	
INVESTISSEMENT GLOBAL (2018-2022)				3 622 750 000 FCFA POUR 110 PROJETS						